

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

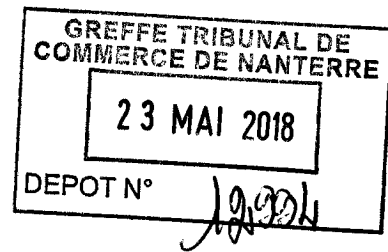
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 02007

Numéro SIREN : 503 185 001

Nom ou dénomination : MONEXT

Ce dépôt a été enregistré le 23/05/2018 sous le numéro de dépôt 12994



MONEXT

5 PLACE DE LA PYRAMIDE

92088 PARIS LA DEFENSE Cedex

Comptes au 31/12/2017



*François DIERREZ
Président du Bureau*

A large, stylized handwritten signature.

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Règles et méthodes comptables Monext	8
Immobilisations	14
Amortissements	15
Provisions et dépréciations	16
Créances et dettes	17
Composition du capital social	18
Variation des capitaux propres	19
Ventilation du chiffre d'affaires	20

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	19 128 635	17 577 415	1 551 220	2 539 251
Fonds commercial	38 654 685	491 226	38 163 460	40 522 629
Autres immobilisations incorporelles	22 520 325	19 027 882	3 492 443	4 054 742
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	275 000		275 000	275 000
Constructions	3 606 966	2 222 246	1 384 720	1 519 860
Installations techniques, matériel, outillage	18 056 779	15 095 834	2 960 944	2 476 252
Autres immobilisations corporelles	7 113 696	6 519 011	594 685	910 419
Immobilisations en cours	7 385		7 385	1 093 090
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	35 010		35 010	35 010
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	234 845		234 845	265 257
ACTIF IMMOBILISE	109 633 325	60 933 613	48 699 711	53 691 509
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	180 000	180 000		1 215
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	21 179 544	417 087	20 762 458	20 314 146
Autres créances	3 743 739	149 140	3 594 599	6 617 058
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	33 749 946		33 749 946	38 140 009
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 719 489		2 719 489	2 121 533
ACTIF CIRCULANT	61 572 719	746 227	60 826 492	67 193 961
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	3 146		3 146	9 083
TOTAL GENERAL	171 209 189	61 679 840	109 529 349	120 894 554

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel (dont versé : 63 968 410)	63 968 410	63 968 410
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1	1
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	2 341 477	1 851 782
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	6 822 724	8 349 090
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	8 492 129	9 793 912
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	81 624 741	83 963 194
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	121 755	315 318
Provisions pour charges	3 670 576	4 373 711
PROVISIONS	3 792 332	4 689 029
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 000	8 000
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 576 584	6 846 787
Dettes fiscales et sociales	14 433 032	16 716 090
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 001 042	5 897 177
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	3 093 618	2 774 277
DETTES	24 112 276	32 242 330
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	109 529 349	120 894 554

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/201,

Rubriques	France	Exportation	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	60 497 708	9 003 445	69 501 153	76 741 851
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	60 497 708	9 003 445	69 501 153	76 741 851
Production stockée			1 253 199	1 224 369
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			613 702	735 358
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			46 685	34 111
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			71 414 739	78 735 690
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			611 771	258 323
Variation de stock (marchandises)				4 410
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			21 426 907	20 205 405
Autres achats et charges externes			2 188 028	2 388 095
Impôts, taxes et versements assimilés			17 709 157	21 349 860
Salaires et traitements			8 563 556	10 290 074
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 136 130	4 830 633
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			200 859	245 734
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			473 997	653 217
Dotations aux provisions			882 403	678 470
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			57 192 809	60 904 222
RESULTAT D'EXPLOITATION			14 221 930	17 831 468
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			11 278	9 774
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			42 537	142 959
Autres intérêts et produits assimilés			201 292	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			252	89
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			255 359	152 822
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				478 268
Intérêts et charges assimilées			59	1
Différences négatives de change			612	1 344
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			13	
CHARGES FINANCIERES			685	479 612
RESULTAT FINANCIER			254 675	-326 790
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			14 476 605	17 504 678

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	16	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	44 860	44 860
PRODUITS EXCEPTIONNELS	44 876	44 860
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	42 088	103 145
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 815	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	29 827	29 827
CHARGES EXCEPTIONNELLES	77 730	132 972
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-32 854	-88 112
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 915 993	2 204 590
Impôts sur les bénéfices	4 035 629	5 418 064
TOTAL DES PRODUITS	71 714 975	78 933 372
TOTAL DES CHARGES	63 222 846	69 139 461
BENEFICE OU PERTE	8 492 129	9 793 912

Annexes

1. Faits marquants

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

La branche d'activité centre de contact a fait l'objet d'un apport partiel d'actif vers la société Euro Arkéa 7, renommée Nextalk, au 30 juin 2017 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2017.

Cet apport partiel d'actif a été rémunéré par la création de 219 258 actions d'une valeur de 1euro chacune et d'une prime d'apport d'un montant de 1 783 683,19€, soit une valeur totale de 2 002 941,91€

Les titres de la société Nextalk, pour une valeur de 2 002 941,19€ ont été détenus jusqu'au 7 décembre 2017, date à laquelle ils ont été distribués à la maison mère Crédit Mutuel Arkéa par prélèvement sur le compte de report à nouveau.

Evénements post clôture :

Il n'y a pas d'événement post clôture.

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux normes comptables définies par le Plan Comptable Général et selon la réglementation en vigueur résultant des arrêtés des comités de la réglementation comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production pour les projets immobilisés.

Les amortissements sont calculés suivant la durée de vie prévue et selon le mode linéaire.

Amortissements Immobilisations incorporelles	Amortissements	
		fiscalement pratiqués
Logiciels	33,1/3 % L	33,1/3 % L
Production immobilisée	20% à 33,1/3 % L	20% à 33,1/3 % L

Le fonds de commerce provient de l'apport partiel d'actif dont a bénéficié la société au 31/10/2008, et qui portait sur l'activité paiement électronique d'Experian. Une partie du fonds de commerce correspondant à l'activité centre de contacts a été transférée à la société Nextalk lors de l'apport partiel d'actif pour une valeur de 2 359 168,85€.

Pour les immobilisations incorporelles, tant pour celles qui sont amorties que pour celles qui ne font pas l'objet d'un plan d'amortissement, des indices de perte de valeur sont définis et suivis.

Lorsqu'un indice de perte de valeur est mis en évidence, un test de dépréciation de l'actif considéré est réalisé afin de déterminer si sa valeur d'usage est au moins égale à sa valeur nette comptable.

La méthode appliquée en matière de comptabilisation des logiciels et autres immobilisations incorporelles créés en interne est la suivante :

- * Les coûts de développement sont comptabilisés en tant qu'actifs si :
 - Il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise
 - Le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

* Toutes les dépenses de création ne répondant pas aux conditions d'activation (et notamment les dépenses d'étude préalable et d'analyse fonctionnelle) sont comptabilisées en charges ;

* toutes les dépenses de création survenues après le début du processus de production (analyse détaillée, développement, recettes, documentation) sont immobilisées.

2-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Amortissements Immobilisations corporelles	Amortissements	
	pour dépréciation	fiscalement pratiqués
Constructions	5 % L	5 % L
Installations techniques, mat.outillage	20 % L	20 % L
Install. générales agencets, aménagts	10 % L	10 % L
Matériel de transport	25 % L	25 % L

Matériel de bureau et informatique	33,1/3 % L	33,1/3 % L
Mobilier	10 % L	10 % L

2-3 STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

2-4 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

2-5 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation par l'entité du niveau de risque au cas par cas.

2-6 RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est reconnu lors de l'exécution des prestations de services ou lors de la livraison des biens.

Le chiffre d'affaires sur les contrats au forfait est reconnu selon la méthode de l'avancement.

2-7 VALEUR MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées suivant la méthode de premier entré, premier sorti. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur à la clôture est inférieure à la valeur comptable.

3. Notes sur le bilan

3-1 CHARGES A PAYER

Les charges à payer se décomposent de la manière suivante :

Dettes fournisseurs et comptes rattachés 5 576 584 €
(dont fournisseurs factures non parvenues : 3 204 583 €)

Autres dettes : 957 027 €
(dont avoirs à établir : 748 780 €)

Dettes fiscales et sociales : 14 433 031 €
(dont provisions pour charges à payer : 9 072 205 €)

3-2 PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir se décomposent de la manière suivante :

Clients factures à établir : 3 583 216 €

3-3 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avances concernent majoritairement des prestations de services et des maintenances.

3-4 IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés proviennent de l'apport partiel d'actif et concernent les indemnités de fin de carrière.

Ils sont comptabilisés en autres créances pour un montant de 298 272 €.

Une provision pour dépréciation a été comptabilisée à hauteur de 149 140 € au 31 décembre 2017.

3-5 CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres pour un montant de – 2 338 453 € correspond à :

- Résultat de l'exercice de 8 492 129 €.
- Distribution de dividendes sur le résultat 2016 pour un montant de -8 827 641 €.
- Distribution titres Nextalk par report à nouveau -2 002 941 €

3-6 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2017 le portefeuille de valeurs mobilières de placement se décompose comme suit :

- Convention de compte rémunéré pour 29 289 986 €

3-7 ENTREPRISES LIEES

Sociétés du groupe Crédit Mutuel Arkéa

	GIE FEDERAL SERVICES	FEDERAL EQUIPEMENT	CREDIT MUTUEL ARKEA	ARKEA BANKING SERVICES	SURAVENIR ASSURANCES	ABEI	Fédéral finance	Arkea SCD	GICM	Leetchi Corp	FORTUNEO BELGIUM	NEXTALK
Chiffre d'affaires	898 229,00	2 112 164,00	9 255,00	1 322 725,00	4 111,00					764 753,00	222 216,00	1 430 070,00
Compte client	77 277,00	536 296,00	3 360,00	544 823,00	3 483,00					190 321,00		136 703,00
Facture à établir / Avoir à établir	53 518,00			-114 508,00								
Charges	113 831,00	35 814,00	983 340,00				7 492,00	1 518 591,00	581 825,00			2 268 484,00
Fournisseurs	469,00	6 712,00	249 757,00					114 884,00	85 951,00			287 545,00
Compte courant d'intégration fiscale			1 875 816,00									
Compte courant												40 293,00
Compte bancaire						236 893,00						
Placements de trésorerie						29 289 986,00						
Produits financiers						42 537,00						

3-8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les reprises de provisions pour risques et charges concernent des litiges salariaux, des pertes à terminaisons sur projets.

3-9 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Monext détient depuis l'exercice clos au 31 décembre 2012, une participation de 15% dans la société AFSOL. Les derniers comptes sociaux approuvés (exercice clos au 31 décembre 2016) font apparaitre les chiffres clés suivants :

- Chiffre d'affaires : 773 200 €
- Résultat net : 159 100 €
- Capitaux propres : 732 900 €

4. Notes sur le compte de résultat

4-1 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel au 31/12/2017 est composé comme suit :

- | | |
|--|------------|
| - Dommages et intérêts prud'hommes : | - 1 000 € |
| - Dons : | - 300 € |
| - VNC des immobilisations sorties : | - 5 815 € |
| - Dépréciation Impôt différé sur IFC : | - 29 827 € |
| - Amende code de la route : | - 450 € |
| - Indemnisation client : | - 40 338 € |
| - Reprise Dépréciation des constructions : | 44 860 € |
| - Indemnité fournisseur : | 16 € |

5. Autres informations

5-1 REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

5-2 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Il n'y a pas d'engagements hors bilan.

5-3 SITUATION FISCALE LATENTE

	31/12/2017
Organic	89 384 €
Participation Salariés	1 915 993 €
Effort construction	81 866 €
Provisions Engagements retraite	3 519 198 €
Total Base d'économie futur d'impôts	5 606 441 €
Taux d'impôts	34%
Economies futures d'impôts	1 906 190 €

Cette situation fiscale latente ne tient pas compte de l'impôt différé actif sur les engagements de retraite qui est comptabilisé pour un montant de 149 132 €.

5-4 ENGAGEMENT DE RETRAITE

La méthode d'évaluation retenue repose sur l'actualisation des droits en fin de carrière.
Une provision est comptabilisée pour un montant de 3 519 198 €.

Le taux retenu pour l'actualisation des engagements de retraite est le suivant:

- Taux d'actualisation = 1,54 %

5-5 EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen sur l'exercice s'établit à 409 au 31 décembre 2017.
L'effectif moyen au 31 décembre 2016 était de 489.

5-6 INTEGRATION FISCALE

Depuis le 01 janvier 2016 la société est intégrée au groupe fiscal dont la société Crédit Mutuel Arkéa est la société mère.

Au 31 décembre 2017 il n'y a pas de déficit fiscal reportable.

6. Consolidation

Les comptes de la société Monext sont consolidés par intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe Crédit Mutuel Arkéa SA coopérative de crédit - RCS Brest 775 577 018

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	82 905 796		3 549 466
Terrains	275 000		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	3 606 966		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	16 779 601		2 054 753
Installations générales, agenc., aménag.	3 560 244		115 045
Matériel de transport	6 316		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 943 009		144 150
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	1 093 090		935 918
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 264 225		3 249 866
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	35 010		2 002 941
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	265 257		908
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	300 267		2 003 849
TOTAL GENERAL	112 470 288		8 803 181

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		6 151 617	80 303 645	
Terrains			275 000	
Constructions sur sol propre			3 606 966	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.		777 575	18 056 779	
Installations générales, agencements divers		324 604	3 350 684	
Matériel de transport			6 316	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		330 463	3 756 695	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		2 021 623	7 385	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 454 265	29 059 825	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		2 002 941	35 010	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		31 320	234 845	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2 034 261	269 855	
TOTAL GENERAL		11 640 144	109 633 325	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	33 461 747	3 077 699	1 770 350	34 769 096
Terrains				
Constructions sur sol propre	1 582 048	180 000		1 762 048
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 303 348	1 533 472	740 986	15 095 834
Installations générales, agenc. et aménag. divers	2 988 891	114 524	165 024	2 938 391
Matériel de transport	6 316			6 316
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 603 943	230 435	260 074	3 574 304
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 484 546	2 058 431	1 166 084	23 376 893
TOTAL GENERAL	55 946 293	5 136 130	2 936 435	58 145 988

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges		10 000		10 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme	315 318	111 755	315 318	111 755
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	4 207 533	312 242	1 000 577	3 519 198
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	166 178	40 000	54 800	151 378
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	4 689 029	473 997	1 370 695	3 792 332
Dépréciations immobilisations incorporelles	2 327 427			2 327 427
Dépréciations immobilisations corporelles	505 058		44 860	460 198
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	382 960	200 859	166 732	417 087
Autres dépréciations	299 313	29 827		329 140
DEPRECIATIONS	3 514 758	230 686	211 592	3 533 852
TOTAL GENERAL	8 203 788	704 683	1 582 287	7 326 184
Dotations et reprises d'exploitation		674 856	492 456	
Dotations et reprises financières			201 292	
Dotations et reprises exceptionnelles		29 827	44 860	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	234 845		234 845
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	21 179 544	21 179 544	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	111 115	111 115	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	115	115	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 264 386	1 264 386	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	429 905	429 905	
Groupe et associés	1 916 109	1 916 109	
Débiteurs divers	22 109	22 109	
Charges constatées d'avance	2 719 489	2 174 902	544 587
TOTAL GENERAL	27 877 617	27 098 185	779 432

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 576 584	5 576 584		
Personnel et comptes rattachés	6 251 484	6 251 484		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 554 759	3 554 759		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	4 210 151	4 210 151		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	416 637	416 637		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	44 015	44 015		
Autres dettes	957 027	957 027		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 093 618	3 093 618		
TOTAL GENERAL	24 104 276	24 104 276		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	6 396 841			10
Actions amorties				0,00
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				0,00
Actions préférentielles				0,00
Parts sociales				0,00
Certificats d'investissements				0,00

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
---------------------------------------	-------

Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	83 963 194
Distributions sur résultats antérieurs	9 793 912
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	74 169 283

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
--------------------------------	----------	---------

Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		489 696
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations	2 002 941	476 575
Résultat de l'exercice		8 492 129

SOLDE	7 455 459
--------------	------------------

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
--------------------------------------	-------

Capitaux propres avant répartition	81 624 741
------------------------------------	------------

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2017	Total 31/12/2016	%
Production vendue de services	60 497 708	9 003 445	69 501 153	76 741 851	-9,44 %

TOTAL	60 497 708	9 003 445	69 501 153	76 741 851	-9,44 %
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	----------------



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Monext S.A.S.
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**



*Fredéric DIERREZ
Président du Directoire*

Exercice clos le 31 décembre 2017

Monext S.A.S.

Tour Ariane - 5 place de la Pyramide - 92088 Paris La Défense Cedex

Ce rapport contient 26 pages

GM-182-007



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Monext S.A.S.

Siège social : Tour Ariane - 5 place de la Pyramide - 92088 Paris La Défense Cedex
Capital social : € 63 968 410

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Monext S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note 2.1 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations incorporelles, notamment en ce qui concerne le fonds de commerce et leur valorisation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441-6 dudit code, sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil de surveillance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 19 avril 2018
KPMG Audit IS



Grégoire Menou
Associé

MONEXT

5 PLACE DE LA PYRAMIDE

92088 PARIS LA DEFENSE Cedex

Comptes au 31/12/2017



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Règles et méthodes comptables Monext	8
Immobilisations	14
Amortissements	15
Provisions et dépréciations	16
Créances et dettes	17
Composition du capital social	18
Variation des capitaux propres	19
Ventilation du chiffre d'affaires	20

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	19 128 635	17 577 415	1 551 220	2 539 251
Fonds commercial	38 654 685	491 226	38 163 460	40 522 629
Autres immobilisations incorporelles	22 520 325	19 027 882	3 492 443	4 054 742
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	275 000		275 000	275 000
Constructions	3 606 966	2 222 246	1 384 720	1 519 860
Installations techniques, matériel, outillage	18 056 779	15 095 834	2 960 944	2 476 252
Autres immobilisations corporelles	7 113 696	6 519 011	594 685	910 419
Immobilisations en cours	7 385		7 385	1 093 090
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	35 010		35 010	35 010
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	234 845		234 845	265 257
ACTIF IMMOBILISE	109 633 325	60 933 613	48 699 711	53 691 509
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	180 000	180 000		1 215
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	21 179 544	417 087	20 762 458	20 314 146
Autres créances	3 743 739	149 140	3 594 599	6 617 058
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	33 749 946		33 749 946	38 140 009
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 719 489		2 719 489	2 121 533
ACTIF CIRCULANT	61 572 719	746 227	60 826 492	67 193 961
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	3 146		3 146	9 083
TOTAL GENERAL	171 209 189	61 679 840	109 529 349	120 894 554

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel (dont versé : 63 968 410)	63 968 410	63 968 410
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1	1
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	2 341 477	1 851 782
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	6 822 724	8 349 090
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	8 492 129	9 793 912
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	81 624 741	83 963 194
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	121 755	315 318
Provisions pour charges	3 670 576	4 373 711
PROVISIONS	3 792 332	4 689 029
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	8 000	8 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 576 584	6 846 787
Dettes fiscales et sociales	14 433 032	16 716 090
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 001 042	5 897 177
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	3 093 618	2 774 277
DETTES	24 112 276	32 242 330
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	109 529 349	120 894 554

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2017

Rubriques	France	Exportation	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	60 497 708	9 003 445	69 501 153	76 741 851
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	60 497 708	9 003 445	69 501 153	76 741 851
Production stockée				
Production immobilisée			1 253 199	1 224 369
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			613 702	735 358
Autres produits			46 685	34 111
PRODUITS D'EXPLOITATION			71 414 739	78 735 690
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			611 771	258 323
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				4 410
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			21 426 907	20 205 405
Impôts, taxes et versements assimilés			2 188 028	2 388 095
Salaires et traitements			17 709 157	21 349 860
Charges sociales			8 563 556	10 290 074
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 136 130	4 830 633
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			200 859	245 734
Dotations aux provisions			473 997	653 217
Autres charges			882 403	678 470
CHARGES D'EXPLOITATION			57 192 809	60 904 222
RESULTAT D'EXPLOITATION			14 221 930	17 831 468
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			11 278	9 774
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			42 537	142 959
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			201 292	
Différences positives de change			252	89
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			255 359	152 822
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				478 268
Intérêts et charges assimilées			59	1
Différences négatives de change			612	1 344
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			13	
CHARGES FINANCIERES			685	479 612
RESULTAT FINANCIER			254 675	-326 790
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			14 476 605	17 504 678

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2017

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	16	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	44 860	44 860
PRODUITS EXCEPTIONNELS	44 876	44 860
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	42 088	103 145
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 815	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	29 827	29 827
CHARGES EXCEPTIONNELLES	77 730	132 972
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-32 854	-88 112
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 915 993	2 204 590
Impôts sur les bénéfices	4 035 629	5 418 064
TOTAL DES PRODUITS	71 714 975	78 933 372
TOTAL DES CHARGES	63 222 846	69 139 461
BENEFICE OU PERTE	8 492 129	9 793 912

Annexes

1. Faits marquants

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

La branche d'activité centre de contact a fait l'objet d'un apport partiel d'actif vers la société Euro Arkéa 7, renommée Nextalk, au 30 juin 2017 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2017.

Cet apport partiel d'actif a été rémunéré par la création de 219 258 actions d'une valeur de 1 euro chacune et d'une prime d'apport d'un montant de 1 783 683,19€, soit une valeur totale de 2 002 941,91€

Les titres de la société Nextalk, pour une valeur de 2 002 941,19€ ont été détenus jusqu'au 7 décembre 2017, date à laquelle ils ont été distribués à la maison mère Crédit Mutuel Arkéa par prélèvement sur le compte de report à nouveau.

Evénements post clôture :

Il n'y a pas d'événement post clôture.

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux normes comptables définies par le Plan Comptable Général et selon la réglementation en vigueur résultant des arrêtés des comités de la réglementation comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production pour les projets immobilisés.

Les amortissements sont calculés suivant la durée de vie prévue et selon le mode linéaire.

Amortissements Immobilisations incorporelles	Amortissements fiscalement pratiqués
Logiciels	33,1/3 % L
Production immobilisée	20% à 33,1/3 % L

Le fonds de commerce provient de l'apport partiel d'actif dont a bénéficié la société au 31/10/2008, et qui portait sur l'activité paiement électronique d'Experian. Une partie du fonds de commerce correspondant à l'activité centre de contacts a été transférée à la société Nextalk lors de l'apport partiel d'actif pour une valeur de 2 359 168,85€.

Pour les immobilisations incorporelles, tant pour celles qui sont amorties que pour celles qui ne font pas l'objet d'un plan d'amortissement, des indices de perte de valeur sont définis et suivis.

Lorsqu'un indice de perte de valeur est mis en évidence, un test de dépréciation de l'actif considéré est réalisé afin de déterminer si sa valeur d'usage est au moins égale à sa valeur nette comptable.

La méthode appliquée en matière de comptabilisation des logiciels et autres immobilisations incorporelles créés en interne est la suivante :

- * Les coûts de développement sont comptabilisés en tant qu'actifs si :
 - Il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise
 - Le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

* Toutes les dépenses de création ne répondant pas aux conditions d'activation (et notamment les dépenses d'étude préalable et d'analyse fonctionnelle) sont comptabilisées en charges ;

* toutes les dépenses de création survenues après le début du processus de production (analyse détaillée, développement, recettes, documentation) sont immobilisées.

2-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Amortissements Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Constructions	5 % L	5 % L
Installations techniques, mat.outillage	20 % L	20 % L
Install. générales agencés, aménagés	10 % L	10 % L
Matériel de transport	25 % L	25 % L

Matériel de bureau et informatique	33,1/3 % L	33,1/3 % L
Mobilier	10 % L	10 % L

2-3 STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

2-4 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

2-5 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation par l'entité du niveau de risque au cas par cas.

2-6 RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est reconnu lors de l'exécution des prestations de services ou lors de la livraison des biens.

Le chiffre d'affaires sur les contrats au forfait est reconnu selon la méthode de l'avancement.

2-7 VALEUR MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées suivant la méthode de premier entré, premier sorti. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur à la clôture est inférieure à la valeur comptable.

3. Notes sur le bilan

3-1 CHARGES A PAYER

Les charges à payer se décomposent de la manière suivante :

Dettes fournisseurs et comptes rattachés 5 576 584 €
(dont fournisseurs factures non parvenues : 3 204 583 €)

Autres dettes : 957 027 €
(dont avoirs à établir : 748 780 €)

Dettes fiscales et sociales : 14 433 031 €
(dont provisions pour charges à payer : 9 072 205 €)

3-2 PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir se décomposent de la manière suivante :

Clients factures à établir : 3 583 216 €

3-3 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avances concernent majoritairement des prestations de services et des maintenances.

3-4 IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés proviennent de l'apport partiel d'actif et concernent les indemnités de fin de carrière.

Ils sont comptabilisés en autres créances pour un montant de 298 272 €.

Une provision pour dépréciation a été comptabilisée à hauteur de 149 140 € au 31 décembre 2017.

3-5 CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres pour un montant de – 2 338 453 € correspond à :

- Résultat de l'exercice de 8 492 129 €.
- Distribution de dividendes sur le résultat 2016 pour un montant de -8 827 641 €.
- Distribution titres Nextalk par report à nouveau -2 002 941 €

3-6 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2017 le portefeuille de valeurs mobilières de placement se décompose comme suit :

- Convention de compte rémunéré pour 29 289 986 €

3-7 ENTREPRISES LIEES

Sociétés du groupe Crédit Mutuel Arkéa

	GIE FEDERAL SERVICES	FEDERAL EQUIPEMENT	CREDIT MUTUEL ARKEA	ARKEA BANKING SERVICES	SURAVENIR ASSURANCES	ABE	Fédéral finance	Arkea SCD	GICM	Leetchi Corp	FORTUNEO BELGIUM	NEXTALK
Chiffre d'affaires	898 229,00	2 112 164,00	9 255,00	1 322 725,00	4 111,00					764 753,00	222 216,00	1 430 070,00
Compte client	77 277,00	536 296,00	3 360,00	544 823,00	3 483,00					190 321,00		136 703,00
Facture à établir / Avoir à établir	53 518,00			-114 508,00								
Charges	113 831,00	35 814,00	983 340,00				7 492,00	1 518 591,00	581 825,00			2 268 484,00
Fournisseurs	469,00	6 712,00	249 757,00					114 884,00	85 951,00			287 545,00
Compte courant d'intégration fiscale			1 875 816,00									40 293,00
Compte courant						236 893,00						
Compte bancaire						29 289 986,00						
Placements de trésorerie						42 537,00						
Produits financiers												

3-8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les reprises de provisions pour risques et charges concernent des litiges salariaux, des pertes à terminaisons sur projets.

3-9 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Monext détient depuis l'exercice clos au 31 décembre 2012, une participation de 15% dans la société AFSOL. Les derniers comptes sociaux approuvés (exercice clos au 31 décembre 2016) font apparaître les chiffres clés suivants :

- Chiffre d'affaires : 773 200 €
- Résultat net : 159 100 €
- Capitaux propres : 732 900 €

4. Notes sur le compte de résultat

4-1 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel au 31/12/2017 est composé comme suit :

- | | |
|--|------------|
| - Dommages et intérêts prud'hommes : | - 1 000 € |
| - Dons : | - 300 € |
| - VNC des immobilisations sorties : | - 5 815 € |
| - Dépréciation Impôt différé sur IFC : | - 29 827 € |
| - Amende code de la route : | - 450 € |
| - Indemnisation client : | - 40 338 € |
| - Reprise Dépréciation des constructions : | 44 860 € |
| - Indemnité fournisseur : | 16 € |

5. Autres informations

5-1 REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

5-2 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Il n'y a pas d'engagements hors bilan.

5-3 SITUATION FISCALE LATENTE

	31/12/2017
Organic	89 384 €
Participation Salariés	1 915 993 €
Effort construction	81 866 €
Provisions Engagements retraite	3 519 198 €
Total Base d'économie futur d'impôts	5 606 441 €
Taux d'impôts	34%
Economies futures d'impôts	1 906 190 €

Cette situation fiscale latente ne tient pas compte de l'impôt différé actif sur les engagements de retraite qui est comptabilisé pour un montant de 149 132 €.

5-4 ENGAGEMENT DE RETRAITE

La méthode d'évaluation retenue repose sur l'actualisation des droits en fin de carrière.
Une provision est comptabilisée pour un montant de 3 519 198 €.

Le taux retenu pour l'actualisation des engagements de retraite est le suivant:

- Taux d'actualisation = 1,54 %

5-5 EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen sur l'exercice s'établit à 409 au 31 décembre 2017.
L'effectif moyen au 31 décembre 2016 était de 489.

5-6 INTEGRATION FISCALE

Depuis le 01 janvier 2016 la société est intégrée au groupe fiscal dont la société Crédit Mutuel Arkéa est la société mère.

Au 31 décembre 2017 il n'y a pas de déficit fiscal reportable.

6. Consolidation

Les comptes de la société Monext sont consolidés par intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe Crédit Mutuel Arkéa SA coopérative de crédit - RCS Brest 775 577 018

Immobilisations

Déclaration au 31/12/2017

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	82 905 796		3 549 466
Terrains	275 000		
Dont composants	3 606 966		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	16 779 601		2 054 753
Install. techniques, matériel et outillage ind.	3 560 244		115 045
Installations générales, agenc., aménag.	6 316		
Matériel de transport	3 943 009		144 150
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers	1 093 090		935 918
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 264 225		3 249 866
Participations évaluées par mise en équivalence	35 010		2 002 941
Autres participations			
Autres titres immobilisés	265 257		908
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	300 267		2 003 849
TOTAL GENERAL	112 470 288		8 803 181

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		6 151 617	80 303 645	
Terrains			275 000	
Constructions sur sol propre			3 606 966	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.		777 575	18 056 779	
Installations techn., matériel et outillages ind.		324 604	3 350 684	
Installations générales, agencements divers			6 316	
Matériel de transport		330 463	3 756 695	
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers		2 021 623	7 385	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 454 265	29 059 825	
Participations évaluées par mise équivalence		2 002 941	35 010	
Autres participations				
Autres titres immobilisés		31 320	234 845	
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2 034 261	269 855	
TOTAL GENERAL		11 640 144	109 633 325	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	33 461 747	3 077 699	1 770 350	34 769 096
Terrains				
Constructions sur sol propre	1 582 048	180 000		1 762 048
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 303 348	1 533 472	740 986	15 095 834
Installations générales, agenc. et aménag. divers	2 988 891	114 524	165 024	2 938 391
Matériel de transport	6 316			6 316
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 603 943	230 435	260 074	3 574 304
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 484 546	2 058 431	1 166 084	23 376 893
TOTAL GENERAL	55 946 293	5 136 130	2 936 435	58 145 988

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.			
Acquis. titre			
TOTAL			

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges		10 000		10 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme	315 318	111 755	315 318	111 755
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	4 207 533	312 242	1 000 577	3 519 198
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	166 178	40 000	54 800	151 378
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	4 689 029	473 997	1 370 695	3 792 332
Dépréciations immobilisations incorporelles	2 327 427			2 327 427
Dépréciations immobilisations corporelles	505 058		44 860	460 198
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	382 960	200 859	166 732	417 087
Autres dépréciations	299 313	29 827		329 140
DEPRECIATIONS	3 514 758	230 686	211 592	3 533 852
TOTAL GENERAL	8 203 788	704 683	1 582 287	7 326 184
Dotations et reprises d'exploitation		674 856	492 456	
Dotations et reprises financières			201 292	
Dotations et reprises exceptionnelles		29 827	44 860	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	234 845		234 845
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	21 179 544	21 179 544	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	111 115	111 115	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	115	115	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 264 386	1 264 386	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	429 905	429 905	
Groupe et associés	1 916 109	1 916 109	
Débiteurs divers	22 109	22 109	
Charges constatées d'avance	2 719 489	2 174 902	544 587
TOTAL GENERAL	27 877 617	27 098 185	779 432

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 576 584	5 576 584		
Personnel et comptes rattachés	6 251 484	6 251 484		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 554 759	3 554 759		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	4 210 151	4 210 151		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	416 637	416 637		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	44 015	44 015		
Autres dettes	957 027	957 027		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 093 618	3 093 618		
TOTAL GENERAL	24 104 276	24 104 276		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Composition du capital social

Déclaration au 31/12/2017

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	6 396 841			10
Actions amorties				0,00
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				0,00
Actions préférentielles				0,00
Parts sociales				0,00
Certificats d'investissements				0,00

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
---------------------------------------	-------

Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	83 963 194
Distributions sur résultats antérieurs	9 793 912
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	74 169 283

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
--------------------------------	----------	---------

Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		489 696
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations	2 002 941	476 575
Résultat de l'exercice		8 492 129

SOLDE	7 455 459
--------------	------------------

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
--------------------------------------	-------

Capitaux propres avant répartition	81 624 741
------------------------------------	------------

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2017	Total 31/12/2016	%
Production vendue de services	60 497 708	9 003 445	69 501 153	76 741 851	-9,44 %

TOTAL	60 497 708	9 003 445	69 501 153	76 741 851	-9,44 %
-------	------------	-----------	------------	------------	---------



Société par Action Simplifiée au capital de 63.968.460 €uros

Siège social : Tour Ariane – 5 place la Pyramide
92088 PARIS LA DEFENSE Cedex
503 185 001 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

DU 6 MARS 2018

L'an deux mil dix-huit,

Le 6 mars à 9 heures,

Les Membres du Conseil de Surveillance de la société MONEXT se sont réunis en Conseil à :

HOTEL PULLMAN PARIS LA DEFENSE
11 avenue de l'Arche
92400 PARIS LA DEFENSE

À l'effet de délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

- 1) Validation du procès-verbal du Conseil de Surveillance du 13 décembre 2017**
- 2) Résultats 2017**
 - a. Résultats économiques**
 - b. Résultats commerciaux**
 - c. Volumes traités**
- 3) Préparation des Décisions de l'Associé Unique du 24 avril 2018**
 - a. Arrêté des comptes 2017**
 - b. Rapport de gestion du Directoire**
 - c. Proposition d'approbation des Comptes clos au 31 décembre 2017, proposition d'affectation du Résultat et projets de textes des Décisions de l'Associé Unique du 24 avril 2018**
 - Résolutions relatives à la révision des Statuts
 - Résolutions ordinaires relatives à l'approbation des Comptes
- 4) Reportings, contrôles permanents et audits,**
- 5) Évolution de la Gouvernance**
- 6) Résultats économiques à fin janvier 2018**
- 7) Résultats commerciaux à fin janvier 2018**
- 8) Focus Projets**
- 9) Questions diverses**

Sur les 7 Membres composant le Conseil de Surveillance, il résulte du registre des présences émis par les Membres du Conseil en entrant en séance, que :

Administrateurs

Sont présents	Sont absents
Monsieur Christian TOUZALIN	
Monsieur Alain LOUSTANAU	
Monsieur Michel BLANCHARD	
Madame Bernadette OLEKSIK	
Madame Françoise L'HOTELIER	
Monsieur Arnaud DEKYTSPOTTER	
Monsieur Vincent HAETJENS	

Membres du Comité d'Entreprise

Sont présents	Sont absents
Monsieur Laurent JACQUIN	

Commissaires aux Comptes

Sont présents	Sont absents
Monsieur Grégoire MENU	

Assistent également au Conseil

- Monsieur Frédéric DIVERREZ, Président du Directoire,
- Monsieur Guillaume PRIN, Directeur Administratif et Financier,
- Madame Marianne DEMARCHI, Directrice des Opérations,
- Monsieur Tarak ACHICH, Directeur du Pôle B2B & Services Spécialisés,
- Mademoiselle Ariane SOUCHÉ, Assistante de Direction.

Le Président du Conseil, Monsieur Christian TOUZALIN, débute la séance par un mot d'accueil à l'attention de Madame Marianne DEMARCHI qui a rejoint MONEXT en septembre dernier en tant que Directrice des Opérations.

1) Validation du procès-verbal du Conseil de Surveillance du 13 décembre 2017

Le projet de procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2017 est soumis à l'approbation du Conseil de Surveillance.



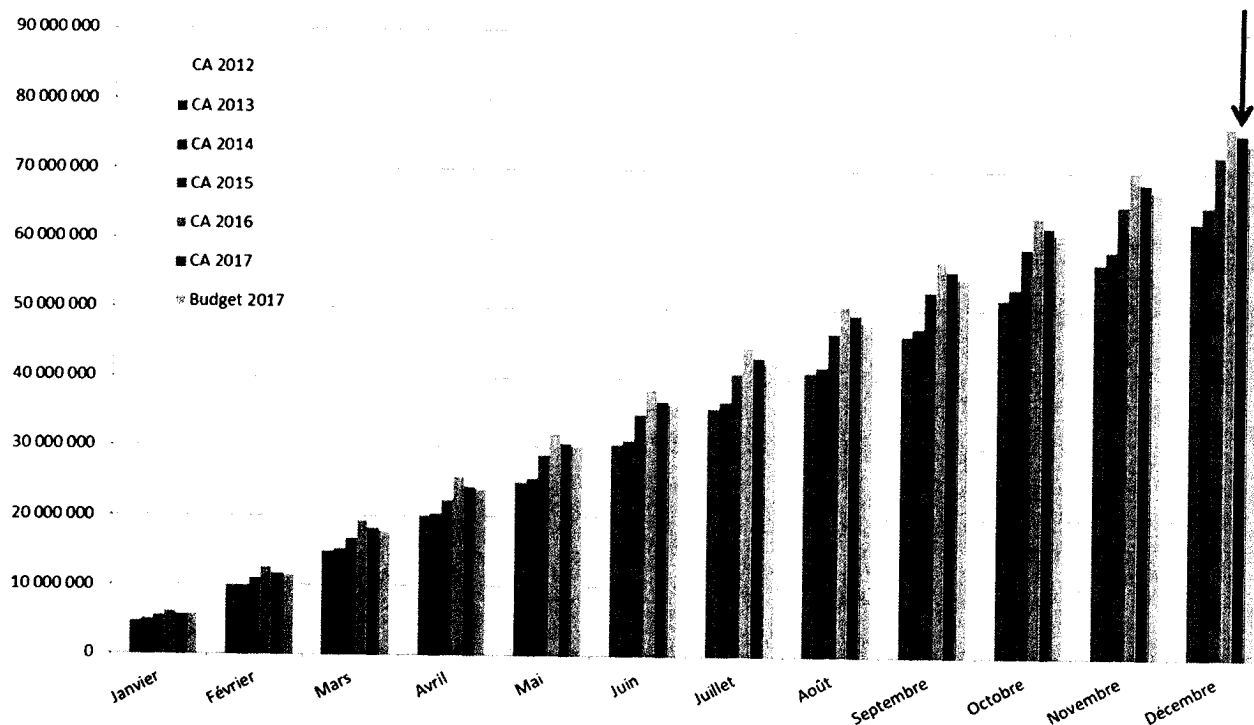
2) Résultats 2017

a. Résultats économiques

Intervenant : Monsieur Guillaume PRIN

Monsieur PRIN indique que les chiffres présentés ici incluent de l'activité Centre de Contacts (pages 3 à 7).

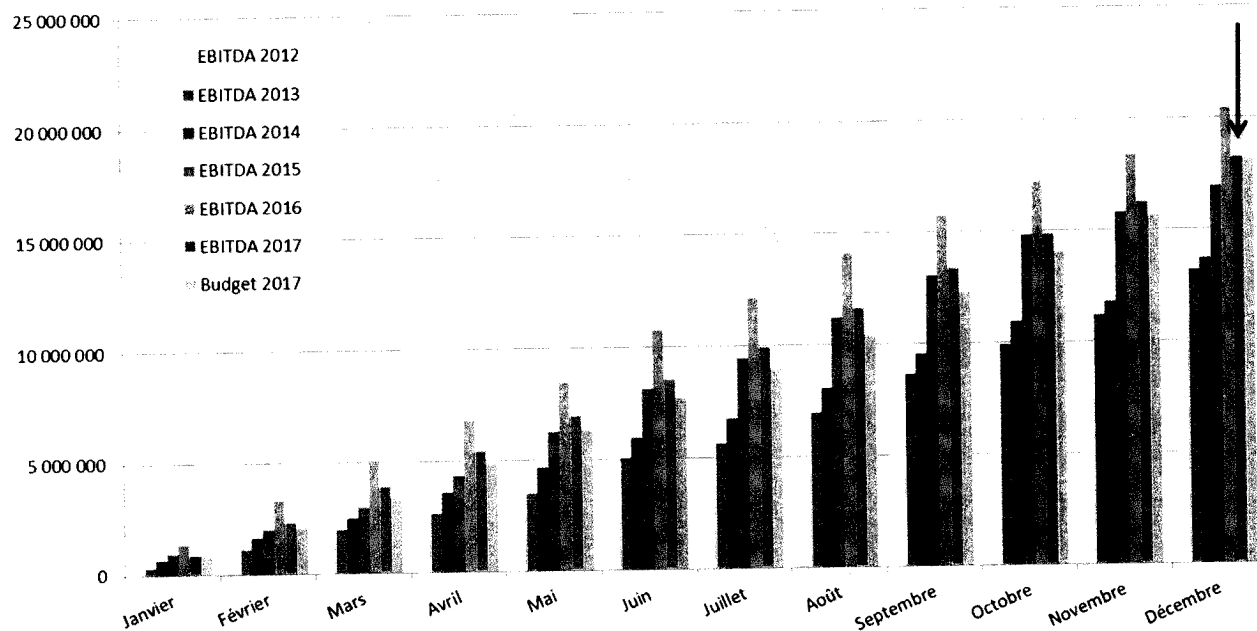
CA à fin décembre 2017 (proforma, incluant l'activité Centre de Contacts)



- Le CA 2016 (75,9M€) est supérieur au budget de 1,7M€
- Le CA est en baisse de 0,85M€ par rapport à 2016

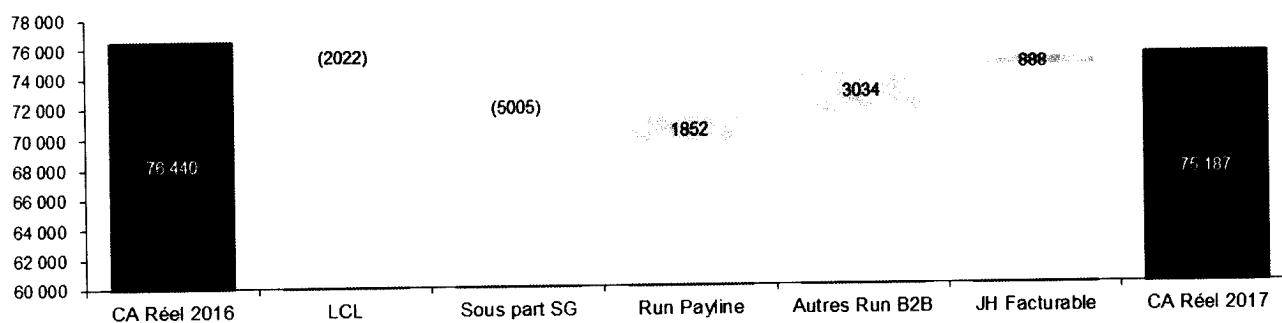
Monsieur PRIN fait part d'une bonne année 2017 qui se termine sur une avance d'1,7M€ sur le budget.

EBITDA à fin décembre 2017 (proforma, incluant l'activité Centre de Contacts)



- L'EBITDA (18,2M€) est en ligne avec le budget (+64K€)
- L'EBITDA est en baisse de 2,3M€ par rapport à 2016

Variation du CA Services – Effets du départ du LCL et des sous-participants SG



- L'impact LCL/SG pèse -7M€ sur l'exercice
- La croissance du CA, hors ces effets, est de +5,8M€

Synthèse à fin décembre 2017 (proforma, incluant l'activité Centre de Contacts)

en K€	2017			2016	
	REEL	BUDGET	ECART	REEL	ECART
CA Service	75 187	74 200	987	76 440	-1 253
CA Achat / revente	701	0	701	302	399
CA TOTAL	75 888	74 200	1 688	76 742	-854
Coût d'achat revente	612	0	612	258	353
Coûts Opérat. & Corp.	58 335	57 270	1 065	57 250	1 084
Production Immobilisée	-1 253	-1 200	-53	-1 224	-29
Total Coûts	57 693	56 070	1 623	56 284	1 409
EBITDA	18 195	18 130	64	20 458	-2 263
Amortissements & Prov.	5 238	5 339	-101	4 786	452
EBIT	12 957	12 791	166	15 672	-2 715

- EBITDA de **18,2M€**, globalement en ligne avec le budget et en retrait de 2,3M€ par rapport à 2016
- EBIT de **12,96M€**, en avance sur le budget de 165K€ et en retrait de 2,7M€ par rapport à 2016

Zoom CA à fin décembre 2017 (proforma, incluant l'activité Centre de Contacts)

en K€	2017			2016	
	REEL	BUDGET	ECART	REEL	ECART
Projets Clients	5 207	4 856	351	5 414	-206
Evolutifs	3 435	2 762	673	2 875	561
TMA	2 558	2 666	-108	2 024	534
Run de production	63 987	63 916	71	66 129	-2 142
CA Service	75 187	74 200	987	76 440	-1 253
CA Achat / revente	701	0	701	302	399
CA TOTAL	75 888	74 200	1 688	76 742	-854

Analyse du CA par rapport au budget 2017

- **JH Facturables +916K€ (+8,9%)**
 - Activité soutenue sur l'activité projets et les évolutifs (Market Pay Tech Acquisition Belgique, ORANGE Bank...)
- **Run de Production +71K€ (-0,1%)**
 - En ligne avec le budget
- **Achat / Revente :**
 - +700K€ sur les cartes dont +270 K€ BforBank, +300K€ AXA Banque et 130K€ Market Pay

Monsieur PRIN fait part d'un niveau d'activité très élevé sur les projets, en nette hausse versus 2016.

Coûts opérationnels à fin décembre 2017 (proforma, incluant l'activité Centre de Contacts)

en K€	2017			2016	
	REEL	BUDGET	ECART	REEL	ECART
Masse Salariale	35 523	36 321	-798	37 103	-1 580
Sous-Traitance	7 083	5 289	1 794	5 937	1 146
Régie	2 451	1 211	1 240	1 506	944
Forfait	1 685	1 789	-104	2 298	-612
Intérim	2 947	2 288	659	2 133	814
Total Ressources	42 606	41 610	996	43 040	-434
Maint & Redevance	6 569	6 600	-31	5 835	733
Réseaux	2 033	1 944	89	1 777	257
Autres	7 127	7 116	11	6 599	528
Total autres Coûts.	15 729	15 660	69	14 211	1 518
Total	58 335	57 270	1 065	57 250	1 084

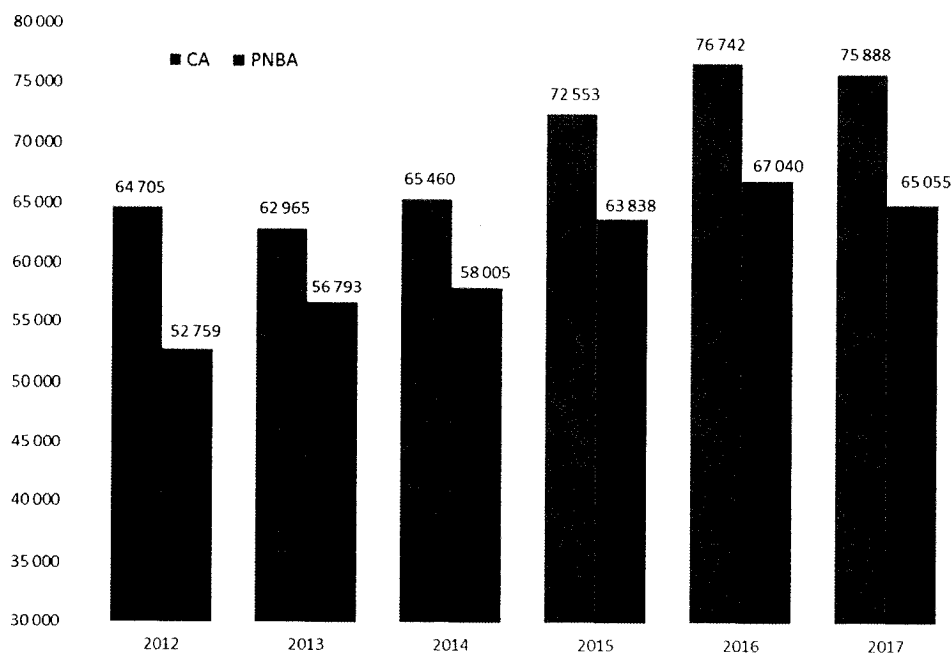
- **Coût des ressources supérieur de 996K€ au budget (+2,4%)**
 - Effectifs CDI inférieurs à la trajectoire budgétaire (-1370K€), hausse des CDD/alternants notamment sur l'activité de Back-Office (+110K€)
 - Bonification en hausse de +300K€ (hypothèse Groupe reçue fin 2017, non intégrée au budget)
 - Primes d'astreintes en dépassement de +170K€ (notamment projet de migration du DataCenter à Rennes)
 - Prestations de sous-traitance en hausse (1794K€), liées au niveau d'activité plus élevé qu'anticipé sur les projets/évolutifs comme sur le centre de contacts, ainsi qu'au retrait sur les effectifs CDI
- **Coûts opérationnels en ligne avec le budget (+0,4%)**

Monsieur PRIN précise que nous n'avons pas réussi à recruter autant que nous l'imaginions, d'où un recours à la sous-traitance en hausse liée à la forte activité sur les projets.

Monsieur PRIN indique également que la hausse la Bonification Groupe a été provisionnée sur la fin d'année.

Les coûts restent maîtrisés.

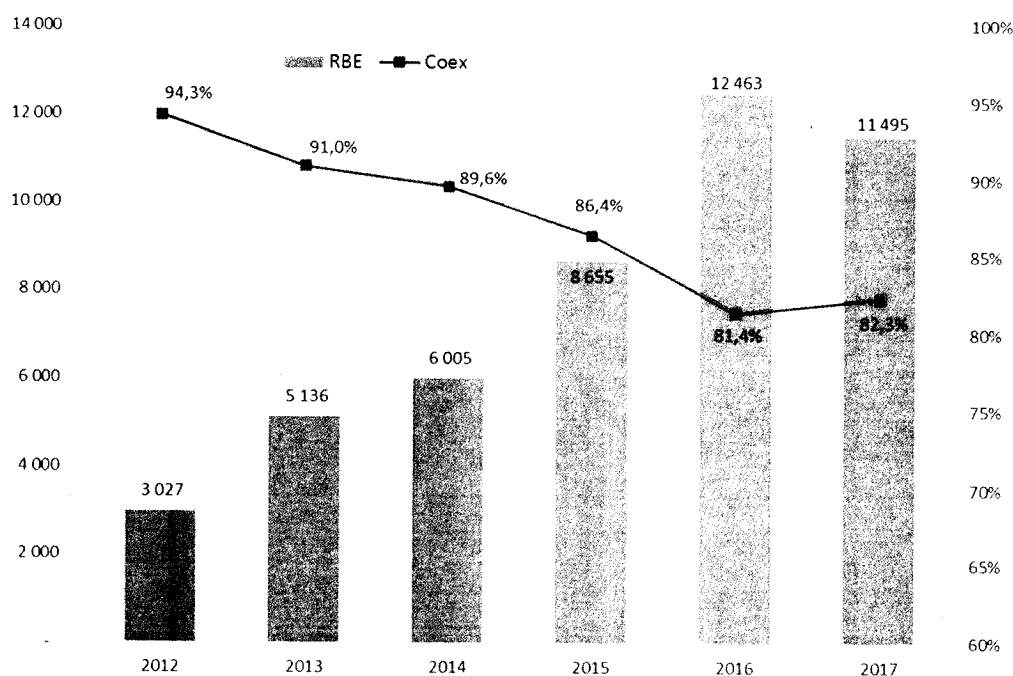
Évolution du PNBA – Apport à la consolidation Groupe à fin décembre de chaque exercice (proforma, incluant l'activité Centre de Contacts)



- Le PNBA en apport à la consolidation (65,1M€) est en retrait de -3% versus 2016 (-2M€)

Monsieur PRIN indique que la différence de chiffres entre 2016 et 2017 s'explique par un recours plus important à la sous-traitance.

Évolution du RBE et Coex – Apport à la consolidation Groupe à fin décembre de chaque exercice (proforma, incluant l'activité Centre de Contacts)



- Le RBE en apport à la consolidation (11,5M€) est en retrait de -7,8% versus 2016 (-1M€)

Monsieur PRIN indique que les chiffres à suivre sont uniquement liés à la seule activité de MONEXT (page 8).

Zoom sur les résultats de MONEXT SAS – Synthèse à fin décembre 2017

en K€	2017	2016	ECART
CA Service	68 800	76 440	-7 640
CA Achat / revente	701	302	399
CA TOTAL	69 501	76 742	-7 241
Coût d'achat revente	612	258	353
Coûts Opérat. & Corp.	52 700	57 250	-4 550
Production Immobilisée	-1 253	-1 224	-29
Total Coûts	52 059	56 284	-4 225
EBITDA	17 442	20 458	-3 015
Amortissements & Prov.	5 091	4 786	305
EBIT	12 351	15 672	-3 321

- **CA de 69,5M€, en baisse de 7,2M€ par rapport à 2016 dont**
 - Effet périmètre de -6,9M€ lié à l'apport d'actif (-8,3M€ de CA net apporté, +1,4M€ de CA de prestations rendues)
 - Baisse de CA de -0,4M€ sur le périmètre organique
- **Coûts en baisse de 4,2M€ dont**
 - Effet périmètre de -6,2M€ lié à l'apport d'actif (baisse masse salariale et intérim)
 - Hausse de la sous-traitance Projets (+1M€)
 - Coût d'achat revente +0,4M€
- **EBITDA de 17,4M€, en retrait de -3M€ par rapport à 2016**

Le Président du Conseil, Monsieur TOUZALIN, constate que ce bilan est conforme à ce qui a été présenté tout au long de l'année.

b. Résultats commerciaux

Intervenant : Monsieur Frédéric DIVERREZ

- Montant des commandes New Business et Évolution au 31 décembre 2017 : **27,619M€**
 - ATTIJARIWAFFA BANQUE : gestion de leur parc de GAB pour 393K€
 - UEP : création, mise en œuvre et processing de leur « wallet sur mobile » pour 1 199K€
 - BNPP : mise en œuvre et processing des schémas JCB, Discover/Diners et CUP pour 730K€
 - BNPP : évolutions Cartes Logées pour 269K€
 - BNP Paribas FORTIS : mise en place d'un convertisseur de protocoles pour 468K€
 - BNPP : évolutions contrat ATC pour CAM et BO pour 1200K€
 - BNPP : migration d'un de leurs parcs de Cartes Affaires pour 3 971K€
 - CARREFOUR Belgique : raccordement au schéma BANCONTACT pour 190K€
 - KEYTRADE BANK : processing des cartes BANCONTACT et VISA pour 8 200K€
 - MARKET PAY : processing ISOFT pour 636K€

A noter : le renouvellement du contrat d'ONEY Espagne et Portugal pour un montant de **18M€** jusqu'en juin 2021

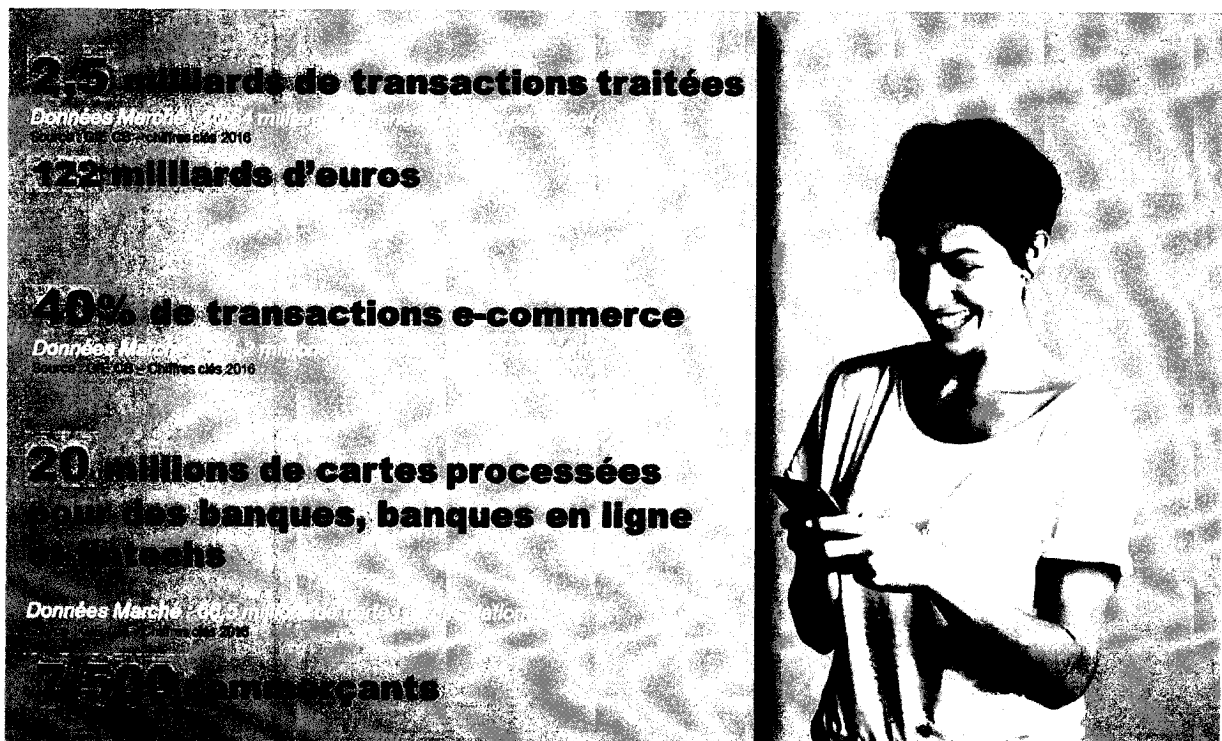
- Montant total des commandes MONEXT (hors PAYLINE) au 31 décembre 2017 : **45,6M€**

Monsieur DIVERREZ fait part d'une très belle année commerciale pour MONEXT.

En réponse à la question de Monsieur ACHICH, Monsieur DIVERREZ indique que le contrat KEYTRADE a été signé pour une durée de 10 ans.

c. Volumes traités

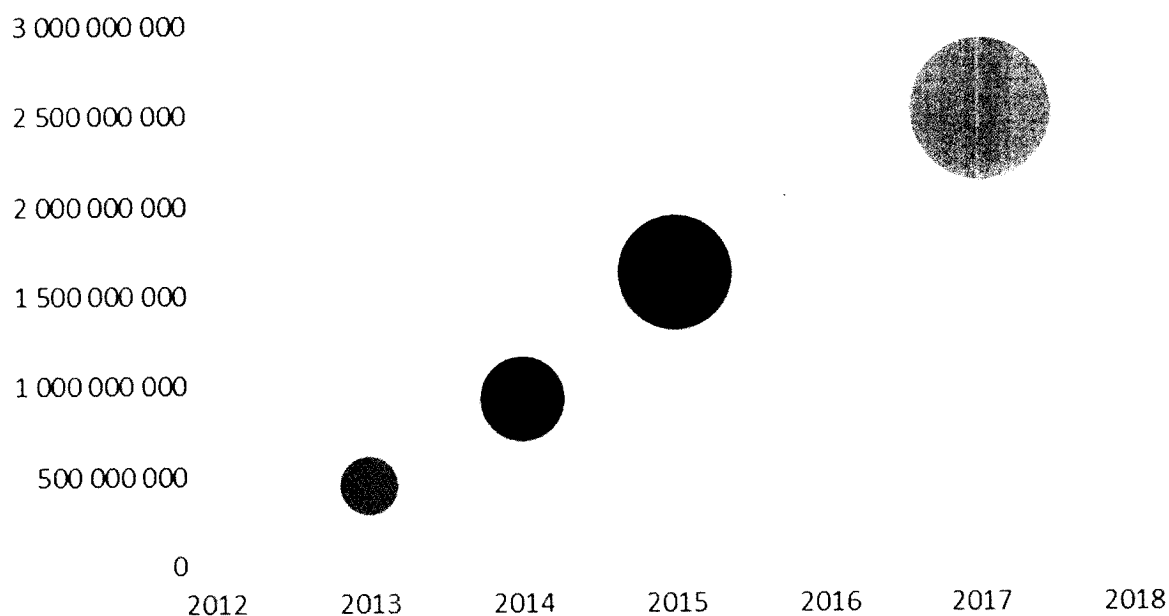
MONEXT en quelques chiffres



Monsieur DIVERREZ fait part d'une année record pour MONEXT en termes de volumes de transactions.

Des banquiers aux commerçants

Transactions Monext

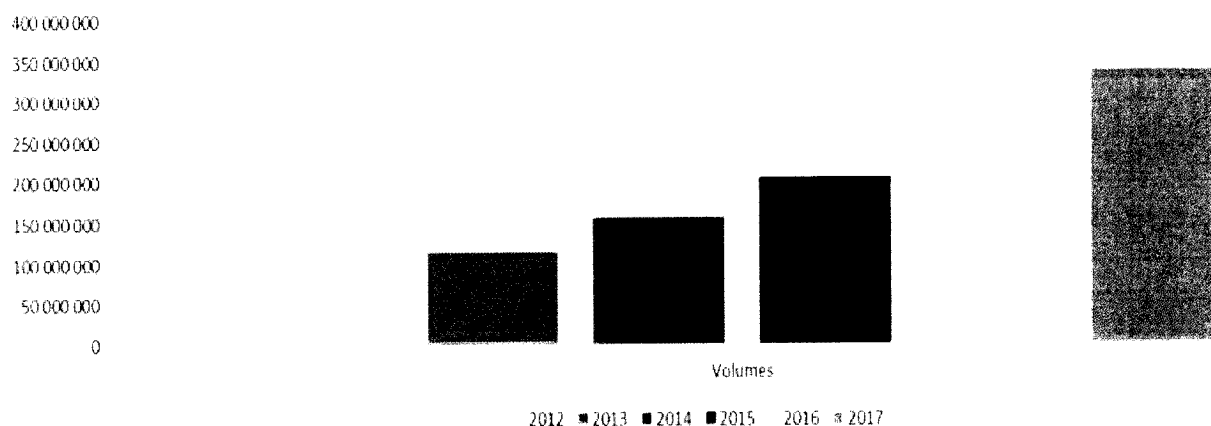


Monsieur DIVERREZ indique que la stratégie de diversification de l'activité bancaire vers les commerçants cette croissance des volumes.

PAYLINE

340 millions de transactions

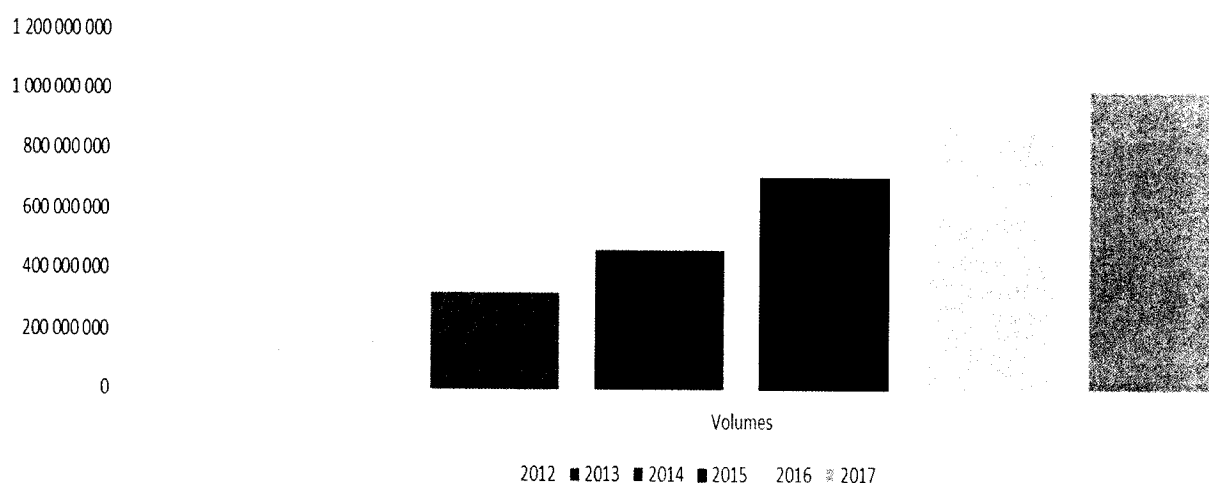
15,5 milliards d'euros



Monsieur DIVERREZ fait part d'une très belle croissance pour PAYLINE depuis 2012.

AUTORISATIONS

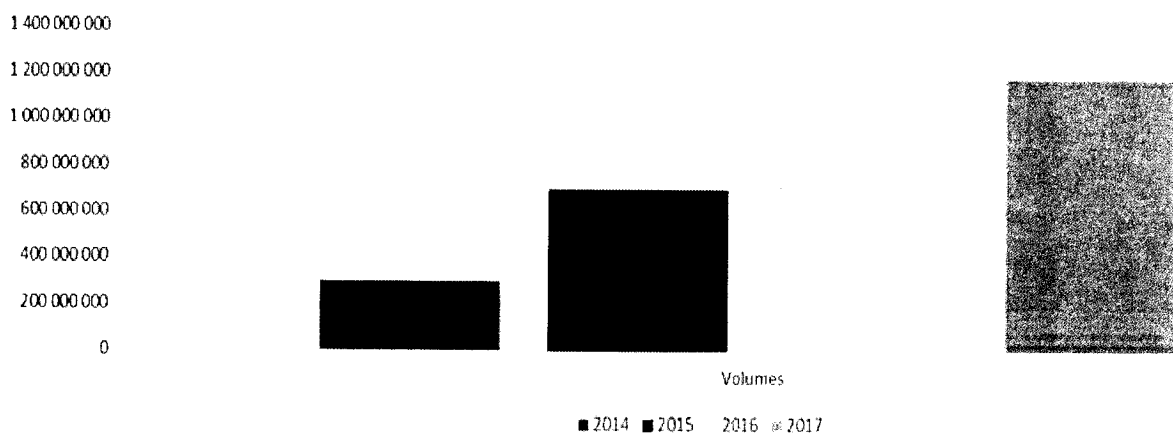
- Émission : 404 828 000 transactions 21,15 milliards d'euros
- Acquisition : 393 442 000 transactions 22,80 milliards d'euros
- TOTAL GR : 201 806 000 transactions



PAYAVENUE

1,2 milliard de transactions

62,5 milliards d'euros



Monsieur DIERREZ indique qu'une forte croissance est attendue en 2018 sur cette plateforme dédiée à la Grande Distribution.

3) Préparation des Décisions de l'Associé Unique du 24 avril 2018

Le Président du Conseil, Monsieur TOUZALIN, met à la disposition des Membres du Conseil :

- *La copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes avec l'avis de réception,*
- *Les statuts de la Société,*
- *Le Bilan et le Compte de Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017,*
- *Le Rapport de Gestion établi par le Président du Directoire,*
- *Les projets de textes des Résolutions proposés à l'Associé Unique.*

Le Président du Conseil déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été communiqués aux Membres du Conseil et au Commissaire aux Comptes et ont été tenus à leur disposition pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

a. Arrêté des comptes 2017

Intervenants : Messieurs Guillaume PRIN & Grégoire MENOU

Monsieur MENOU indique que l'étude concerne uniquement MONEXT (hors NEXTALK).

Les Commissaires aux Comptes se sont assurés que l'apport partiel d'actifs de NEXTALK aie bien été traité dans les comptes de MONEXT, ce qui est le cas, et ont émis un avis favorable sans réserve sur les Comptes clos au 31 décembre 2017.

Monsieur MENOU remercie Monsieur PRIN et ses équipes pour leur disponibilité et la qualité de leurs échanges.

b. Rapport de gestion du Directoire

Intervenant : Messieurs Christian TOUZALIN & Frédéric DIVERREZ

Le Président du Conseil, Monsieur TOUZALIN, rappelle que le Conseil de Surveillance doit statuer sur la lecture du rapport de gestion.

Monsieur DIVERREZ, Président du Directoire, procède ainsi à la lecture du texte.

*** * ***

MONEXT

Société par Actions Simplifiée au capital de 63.968.460 €uros
Siège social : Tour Ariane – 5 place de la Pyramide
92088 Paris La Défense Cedex
503 185 001 RCS Nanterre

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous devons, d'une part, vous rendre compte de la situation et de l'activité de votre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et d'autre part, soumettre à votre validation pour approbation par l'Associé Unique les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous vous précisons que les comptes de la société soumis à votre approbation ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes comptables que les années précédentes.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE ET DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE EN COURS

A. Activité de la société au cours de l'exercice écoulé

L'exercice social en cours a une durée de douze mois.

Monext a réalisé un chiffre d'affaires de 69,5M€, en diminution de 7,2M€ par rapport à l'exercice précédent (76,7M€ en 2016), notamment sous l'effet de la filialisation de l'activité de centre de contacts.

Nous attirons votre attention sur plusieurs faits marquants intervenus au cours de l'exercice écoulé.

a. Activité commerciale et opérationnelle

L'année 2017 est une très bonne année sur le plan commercial.

À ce titre, d'importants contrats ont été renouvelés (ex : Oney Espagne et Portugal) et le développement en Belgique a été consolidé par de nouvelles commandes (Fortuneo/Keytrade, Market Pay Tech).

Les offres innovantes se matérialisent avec un premier projet de Wallet Commerçant pour Système U.

L'activité commerciale enregistre ainsi en global une prise de commandes de 27,6M€.

b. Positionnement stratégique

Comme les années précédentes, Monext axe sa stratégie sur l'Excellence Opérationnelle autant en termes de qualité des prestations servies que d'agilité à en construire de nouvelles.

Poursuivant sa stratégie de développement au service des clients de la grande distribution, Monext a accompagné en 2017 la montée en charge sur l'acquisition des paiements des magasins Système U en France.

Le fort positionnement de Monext sur les services à valeur ajoutée autour de la carte est encore renforcé par le démarrage des nouvelles offres des banques en ligne telles qu'Axa Banque en France et Orange Bank.

Parallèlement, Monext a recentré en 2017 son activité sur son cœur de métier de processing de paiements au travers de la filialisation de l'activité centre de contacts. La société bénéficiaire de cet apport, Nextalk, devient filiale à 100% de Crédit Mutuel Arkéa le 7 décembre 2017.

II - ÉVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives 2018 :

- Une croissance du CA de l'ordre de 2 M€ finissant d'absorber sur l'exercice l'arrêt des prestations de certains de nos clients historiques tels que le LCL et les sous-participants de la Société Générale qui ont finalisé leur migration sur l'exercice 2017,
- Une hausse des charges opérationnelles en lien avec un renforcement des équipes d'exploitation et de projets, notamment sur l'activité Payline elle-même en très nette croissance.

Ces deux éléments concourent à un EBITDA prévisionnel de 17,2M€.

Par ailleurs et afin d'accompagner le développement de ses clients à l'étranger et d'accroître encore la valeur ajoutée de ses offres, Monext engage une démarche d'agrément en tant qu'« Établissement de Paiement » auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ».

III - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Monext détient depuis l'exercice clos le 31 décembre 2012, 15% de la société AFSOL.

L'exercice clos le 31 décembre 2016 faisait état d'un chiffre d'affaires de 773 207€ et d'un résultat d'un montant de 159 058€.

IV - PRISES DE PARTICIPATIONS ET DE CONTROLE

Conformément à l'article L 233-6 du Code de Commerce, le Président indique que du fait de la filialisation de l'activité centre de contacts, Monext a pris temporairement une participation majoritaire dans le capital de la société Nextalk.

L'ensemble des actions détenues par Monext ont été transférées au Crédit Mutuel Arkéa le 7 décembre 2017.

V - REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

L'Associé Unique de la société Monext est la société Crédit Mutuel Arkea, Société coopérative à forme anonyme dont le siège social est situé 1 rue Louis Lichou – Le Relecq Kerhuon – 29480 Le Relecq Kerhuon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Brest sous le numéro 775 577 018.

VI - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

En 2017, la société Monext a continué de mener des activités de Recherche et de Développement, qualifiées de développement expérimental.

À ce titre, certains projets ont été conduits notamment sur le paiement mobile (émetteurs/commerçants, m-commerce), les convertisseurs de protocoles monétiques européens et l'Instant Payment.

VII - MENTION DES DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Les charges non déductibles fiscalement (CGI, art. 223 quater et 39-4) qui ont été engagées au cours de l'exercice écoulé s'élèvent à 60 016 euros, l'impôt sur les sociétés correspondant est de 20 666 euros.

VIII - DELAI DE PAIEMENT FOURNISSEURS

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de Commerce, nous vous indiquons que le délai moyen de règlement des factures fournisseurs au 31 décembre 2017 est de quarante-cinq (45) jours fin de mois. Par ailleurs, aucune de ces factures n'est à régler au-delà de soixante (60) jours.

IX - PRESENTATION DES COMPTES ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

A. Présentation des comptes

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 font état d'un chiffre d'affaires de 69,5M€ en baisse de 7,2M€ par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2016 (76,7M€ au 31/12/2016).

Les charges d'exploitation atteignent 57,2M€, en baisse de 3,7M€ par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2016 (60,9M€ au 31/12/2016).

Le résultat d'exploitation ressort à 14,2M€ en baisse de 3,6M€ par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2016 (17,8M€ au 31/12/2016).

Quant au résultat courant avant impôts, il s'élève à 14,5M€, en baisse de 3M€ par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2016 (17,5M€ au 31/12/2016).

B. Proposition d'affectation du résultat

L'exercice clos le 31 décembre 2017 se traduit par un bénéfice de 8 492 128,92€, en baisse de 1,3M€ par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2016 (9 793 911,53€ au 31/12/2016), que nous proposons d'affecter de la manière suivante :

- 5%, soit 432 109,26€, au compte « réserve légale »,
- 95%, soit 8 060 019,66€ au compte « dividende ».

XI - DIVIDENDES

Concernant l'exercice clos au 31 décembre 2012, des dividendes ont été versés pour un montant total de 3 670 280,10€, soit à 0,57€ par action.

Concernant l'exercice clos au 31 décembre 2013, des dividendes ont été versés pour un montant total de 5 353 665,30€, soit à 0,83€ par action.

Concernant l'exercice clos au 31 décembre 2014, des dividendes ont été versés pour un montant total de 5 373 346€, soit 0,84€ par action.

Concernant l'exercice clos au 31 décembre 2015, des dividendes ont été versés pour un montant total de 6 783 702,30€, soit 1,06€ par action.

Concernant l'exercice clos au 31 décembre 2016, des dividendes ont été versés pour 8 827 640,58€, soit 1,38€ par action.

Concernant l'exercice clos au 31 décembre 2017, nous proposons, conformément à la proposition d'affectation du résultat ci-dessus de procéder à la distribution en 2018 de dividendes d'un montant de 8 060 019,66€, soit 1,26€ par action (6.396.841 actions).

XII - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Dans les sociétés unipersonnelles, le Commissaire aux Comptes de la société n'a pas à établir de rapport sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce et, en conséquence, l'Associé Unique n'a pas à statuer sur ces conventions, lesquelles doivent toutefois être mentionnées sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

Nous vous demandons de prendre acte qu'aucune nouvelle convention telle que visée à l'article L.227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, ce dont le Commissaire aux Comptes a été informé.

Nous vous invitons enfin à adopter les décisions qui vous sont proposées.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir tout complément d'informations et vous remercions de votre confiance.

**Le Président du Directoire
Frédéric DIVERREZ**

*** * ***

Monsieur DIVERREZ précise que la société AFSOL est en charge de la gestion des terminaux de paiement pour le Groupe Crédit Mutuel ARKEA, MONEXT et les fondateurs en sont les actionnaires.

En réponse à la question de Monsieur ACHICH, Monsieur DIVERREZ indique que la relation entre AFSOL et MONEXT a bien vocation à perdurer. En effet AFSOL permet aujourd'hui à MONEXT d'accéder à des clients ou éléments que nous n'avons pas (relation avec le Crédit Agricole ou encore aide sur le dossier EDEL/LECLERC).

Concernant la proposition d'affectation du Résultat, Monsieur TOUZALIN constate que 95% des bénéfices remontent au Groupe.

Monsieur DIVERREZ précise que c'est 5% de plus que l'année passée.

[REDACTED]

c. Proposition d'approbation des Comptes clos au 31 décembre 2017, proposition d'affectation du Résultat et projets de textes des Décisions de l'Associé Unique du 24 avril 2018

Le Président du Conseil, Monsieur TOUZALIN, rappelle que le Conseil de Surveillance doit statuer sur :

- L'arrêté des Comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017,*
- La proposition d'affectation du Résultat,*
- Les projets de textes des résolutions des décisions de l'Associé Unique du 24 avril 2018.*

Monsieur TOUZALIN procède ainsi à la lecture du texte des résolutions relatives à la révision des statuts.

MONEXT

Société par Actions Simplifiée au capital de 63.968.460 €uros
Siège social : Tour Ariane – 5 place de la pyramide
92088 Paris La Défense cedex
503 185 001 RCS Nanterre

**TEXTE DES PROJETS DE DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN VUE DES
DECISIONS DU 24 AVRIL 2018**

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé Unique décide de modifier la phrase suivante de l'article 11.A des Statuts comme suit :

« Le Conseil de Surveillance est composé de cinq à neuf membres au plus.

~~*Le Conseil de Surveillance est composé de cinq à huit membres au plus. »*~~

Les autres dispositions de l'article 11.A des Statuts sont inchangées.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique décide de modifier l'article 15 des Statuts comme suit :

« Le contrôle de la Société est effectué par un ou plusieurs Commissaires aux comptes titulaires, nommés et exerçant leur mission conformément à la loi.

~~*Un ou plusieurs Commissaires aux comptes suppléants appelés à remplacer le ou les titulaires en cas de refus, d'empêchement, de démission ou de décès, sont nommés en même temps que le ou les titulaires pour la même durée. »*~~

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Monsieur TOUZALIN procède ensuite à la lecture du texte des résolutions ordinaires relatives à l'approbation des Comptes.

MONEXT

Société par Actions Simplifiée au capital de 63.968.460 €uros
Siège social : Tour Ariane – 5 place de la pyramide
92088 Paris La Défense cedex
503 185 001 RCS Nanterre

**TEXTE DES PROJETS DE DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN VUE DES
DECISIONS DU 24 AVRIL 2018**

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos au 31 Décembre 2017 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus de leurs gestions au Président et aux membres du Directoire.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de Commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, constatant que le bénéfice de l'exercice 2017 s'élève à 8 492 128,92€, décide d'affecter celui-ci comme suit :

- 5%, soit 432 109,26 €, au compte « réserve légale »,
- 95%, soit 8 060 019,66 € au compte « dividende »

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, sur la base de la proposition d'affectation du résultat, décide de procéder, en 2018, au versement de dividendes d'un montant de 1,26 € par action (6.396.841 actions) soit un montant global de 8 060 019,66 €

CINQUIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, constatant que les mandats de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Alain LOUSTANAU et de Madame Françoise L'HOTELIER arrivent à échéance le jour de la présente décision d'Associé Unique, décide de renouveler leurs mandats pour une durée de trois (3) ans.

Leurs mandats expireront lors de la décision de l'Associé Unique de 2021 statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

SIXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique élit en qualité de membre du Conseil de Surveillance Madame Anne-Gaëlle LE BAIL.

Son mandat expirera lors de la décision de l'Associé Unique de 2021 statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Associé unique élit en qualité de membre du Conseil de Surveillance Monsieur Michaël BRETON.

Son mandat expirera lors de la décision de l'Associé Unique de 2021 statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

HUITIEME RESOLUTION

Le mandat du Commissaire aux Comptes titulaire de la société KPMG SAS arrive à échéance pour la présente décision de l'Associé Unique.

L'Associé Unique décide de nommer en remplacement de la société KPMG SAS la société Deloitte (185 avenue Charles de Gaulle – 92524 Neuilly sur Seine) en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire de la société MONEXT.

Le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire sera valable pour une durée de six (6) ans, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique de 2024 statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

NEUVIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

En réponse à la question de Monsieur BLANCHARD sur le renouvellement du mandat des commissaires aux Comptes, Monsieur MENOU indique qu'il y a effectivement une obligation légale de rotation des firmes. La décision prise ici par le Groupe Crédit Mutuel ARKEA a pour vocation d'harmoniser les firmes qu'il emploie.

[REDACTED]

Monsieur LOUSTANAU souhaiterait savoir si le Conseil continuera d'être informé sur les résultats de NEXTALK.

Monsieur DIVERREZ indique, qu'en tant qu'Administrateur de NEXTALK, le Conseil pourra effectivement continuer d'être informé sur la partie chiffrée concernant MONEXT et ses clients.

Monsieur ACHICH précise, qu'à ce jour, MONEXT reste le plus gros client de NEXTALK.

Monsieur DIVERREZ rappelle que MONEXT et NEXTALK sont maintenant deux filiales du Groupe Crédit Mutuel ARKEA bien distinctes.

4) Reportings, contrôles permanents et audits

Intervenant : Monsieur Frédéric DIVERREZ

a. Contrôle et conformité

Contrôle permanent

- Plan de Contrôle 2018
 - 229 contrôles planifiés dans le Plan de Contrôle Général 2018 (MONEXT et Groupe CMA)
 - 210 contrôles planifiés à date par MONEXT (nombre de contrôles à date)
- Avancement du Plan de Contrôle

Statut	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	TOTAL
Générés	13	6											18
A réaliser	2	1											3
Réalisés	11	4											15
Dont En Att. de Valid.													
Non réalisés													
Non activés													
Non réalisables													
Taux de réalisation													
MOIS	84 %	80 %											
CUMUL	84 %	83 %											83%

- Avancement mensuel des contrôles effectués

MONEXT + NEXTALK													
Année 2018	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Contrôles réalisés	6	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15
NB Contrôle à faire	13	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18

- Résultats 2018

Thème	Planifiés	Réalisés	%	Insatisfaisant	%	Acceptable	%	Satisfaisant	%	Non Concerné	%
Achats	2	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Archivage	4	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Backoffice	4	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Centre de Contacts	9	3	33%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
CNIG	3	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Commerce	4	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Communication	4	1	25%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Comptabilité	17	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Conformité	29	2	7%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Contrôle de Gestion	6	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Contrôle Interne	2	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Développement	3	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Gestion des Incidents	8	1	13%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Gouvernance	18	2	11%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Identifications - Droits/Accès	9	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Juridique	6	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
LCB/FT	1	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
PCA	12	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Production	14	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Projets	1	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Qualité	2	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Réglementaire	3	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Ressources Humaines	20	2	10%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Risques Opérationnels	4	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Sécurité Logique	21	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Sécurité Médétique	3	1	33%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Sécurité Physique	14	3	21%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Services Généraux	3	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Social	2	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
SSI	1	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
TOTAL	229	15	7%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

- La séparation des contrôles MONEXT/NEXTALK n'est pas encore effective dans les outils du Groupe.
- Le contrôle déficient concerne la non réalisation des exercices incendies sur le S2 2017.

- Recommandations

COMPLIANCE GLOBALE																
Année 2018	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Priorité *	Priorité **	Priorité ***	Autres
Nombre total de recommandations	132	132											7	47	78	0
Nombre de recommandations réalisées	106	106											3	43	60	0
Nombre de recommandations ouvertes	26	26											4	4	18	0
% Réalisées / Nombre total de recommandations	80.3	80.3														

- 13 recommandations ouvertes à date échue au 26 février 2018

COMPLIANCE A DATE ECHUE																
Année 2018 (26/02/2018)	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Priorité *	Priorité **	Priorité ***	Autres
Nombre total de recommandations	116	116											5	45	66	0
Nombre de recommandations réalisées	103	103											2	43	58	0
Nombre de recommandations ouvertes	13	13											3	2	8	0
% Réalisées / Nombre total de recommandations	88.8	88.8														

- Recommandations par fonctions

		RECOMMANDATIONS au 26/02/2018					
		Ouvertes	Ouvertes et en retard	Ouvertes *	Ouvertes **	Ouvertes ***	Ouvertes autres
FORMATION	ADELIN MACE	2	2	2	0	0	0
DEV. AUTORISATIONS	ALAIN GIRAUD	1	1	0	0	1	0
PLATES FORMES	BENOIT GALLET	2	0	1	0	1	0
DAF	GUILLAUME PRIN	2	2	0	0	2	0
RSSI	KARL OLLIVIER	3	0	0	0	3	0
PAYLINE	MARC ANTOINE SULMON	1	0	0	0	1	0
ACHATS	MARTINE CARADONNA	1	1	0	1	0	0
BACK OFFICE	MARTINE JULIEN	2	1	0	0	2	0
PERFORMANCE CLIENT	PASCAL ORIHUEL	1	0	0	1	0	0
MOYENS GENERAUX	PHILIPPE CHENARD	3	2	1	0	2	0
COMPTABILITE	PHILIPPE THEVRET	2	2	0	1	1	0
DEV FRONT	SEBASTIEN BRAULT	2	1	0	0	2	0
PRODUCTION & DEV BACK	SEBASTIEN COHDON	2	0	0	1	1	0
RESSOURCES HUMAINES	SYLVIE CORMIER	2	1	0	0	2	0
Total		26	13	4	4	18	0
Total CS déc. 2017		37	10	6	5	26	0

• Détail des recommandations Contrôle Permanent *** ouvertes 1/2

INTITULE DE LA MISSION	NUMERO DE RECOMMANDATION	CONSTAT	RECOMMANDATION
Plan de Contrôle Permanent MONEXT 2016	2016-032	Cf CRC 282207	MASTERCARD et VISA : Les prestations de service réalisées par les sociétés VISA et MASTERCARD n'étant pas couvertes à date par un contrat, étudier la possibilité de formaliser la relation contractuelle avec ces entités.
Plan de Contrôle Permanent MONEXT 2017	431410-1	Le contrat Docapost est échu depuis le 30/03/2016. Aucune visibilité sur le PCA de Docapost	Formalise et faire signer le contrat Docapost/Monext Inclure dans ce contrat l'obligation de réalisation d'un test PCA annuel
Plan de Contrôle Permanent MONEXT 2016	2016-009	Cf CRC 309203	En tenant compte du dispositif groupe et en fonction des contraintes de MONEXT, décliner et maintenir un dispositif opérationnel de délégation de signatures pour l'ensemble des fonctions MONEXT concernées : - Juridique (contrats clients, fournisseurs, partenaires, etc.) - Achats (commandes, réceptions, etc.) - RH (contrats de travail, etc.) - Trésorerie (chèques, virements, etc.) - Opérations (documents « Schemes », PV de réception, etc.) - etc.. Rendre ce dispositif accessible sur l'Intranet. Centraliser le suivi des délégations de signatures attribuées aux collaborateurs et assurer à minima une fois par an avec les hiérarchiques un contrôle d'adéquation de ces délégations.
Plan de Contrôle Permanent MONEXT 2017	390597-1	Le logiciel Kyriba (cf. liste habilitations, page1) contient des accès actifs (ADMIN qui concerne le directeur comptable et la collaboratrice en charge de la sortie de fonds ; Consultant et Hotline en tant que support Kyriba) et inactifs (des anciens utilisateurs dont les accès sont supprimés). Le président et le directeur général ont été identifiés sur l'outil comme les seuls signataires des décaissements. Ils sont ainsi les seuls à pouvoir approuver et valider les sorties de fonds de Monext (cf. liste habilitations, page3). Même si le Président et le Directeur Général sont les seuls signataires des décaissements, ce qui réduit extrêmement le risque lié aux fraudes externes de virement, leur accès sur l'outil Kyriba n'est pas exclusif. Par ailleurs, les personnes disposant du profil Administrateur ont la possibilité de modifier les droits sur les comptes à l'insu des personnes supportant le risque financier. On constate également la présence des comptes d'anciens collaborateurs (CASTEL, VILLAIN) qui nécessite à minima une analyse sur leur conservation ou pas. Il existe également 4 comptes CONSULTANTxx et SUPPORTxx dont on ignore l'identité des utilisateurs réels. Pour ces raisons, le contrôle fait l'objet d'une recommandation	Supprimer les comptes inactifs de l'outil Kyriba. Changer l'affectation des personnes ayant le droit administrateur sur l'outil et s'assurer que les opérations portant sur un risque financier pour l'entreprise ne peuvent être réalisées uniquement par le Président et/ou le DG.
Plan de Contrôle Permanent MONEXT 2017	397875-1	Selon l'équipe Sécurité SI, la solution MC Afee existante aujourd'hui chez Monext, tourne mais elle n'est plus réellement opérationnelle/ exploitée et ce depuis plusieurs mois/années. L'équipe Sécurité, s'engage de mettre en œuvre une solution IDS qui soit efficiente pour la fin de l'année 2017/ début de l'année 2018. Aucune information concernant les analyses des logs émises par les sondes IDS en charge de la prévention.	Mettre en œuvre de l'analyse des logs émis par les sondes IDS en charge de la prévention/détection d'intrusion . Les livrables attendus sont : *Schéma d'architecture réseau précisant l'implantation des IDS *Exemples de logs * Ex de rapports d'analyse des traces remontées par les IDS
Plan de Contrôle Permanent MONEXT 2017	398914-1	Aujourd'hui chez Monext, nous avons l'outil FIM Tripwire qui est déployé sur les serveurs Unix ; sur les serveurs Windows, il n'y a pas d'outil FIM. Les alarmes émises hebdomadairement ne sont plus traitées depuis des mois	Finaliser le projet de déploiement de l'outil FIM sur les plateformes Windows et Unix. Puis traiter les alarmes émises par l'outil FIM Preuves attendues : Liste des serveurs Windows, Unix et Linux (nom du serveur, adresse IP) incluant le % de déploiement de la solution FIM. CR des analyses réalisées par la Sécurité opérationnelle

• Détail des recommandations Contrôle Permanent *** ouvertes 2/2

INTITULE DE LA MISSION	NUMERO DE RECOMMANDATION	CONSTAT	RECOMMANDATION
Plan de Contrôle Permanent MONEXT 2017	398916-1	Il existe aujourd'hui une politique de gestion des logs : http://wiki.intra.monext.fr/index.php/Documents_PCI_DSS#Politique_de_gestion_des_logs_28LP.29 Et qui spécifie notamment les événements sensibles qui doivent déclencher des alertes sécurités : http://wiki.intra.monext.fr/index.php/Documents_PCI_DSS#Revue_des_logs_2810.6.29 Jusqu'à aujourd'hui, l'équipe sécurité se base sur l'outil ElasticSearch/Mondef (outil mis en œuvre par le réseau. Les alarmes générées n'ont jamais été traitées sur une base régulière. PS : L'équipe sécurité prévoit de mettre en œuvre un outil dédié Sécurité SI (OSSEC) qui va leur affranchir de toute dépendance vis-à-vis d'autres équipes. Et dans le même temps ils mettront en œuvre un processus régulier de traitement des alarmes générées.	Traiter les alarmes générées par l'outil actuellement en place et/ou le nouveau outil après déploiement. Preuves attendues : CR des analyses réalisées par la Sécurité opérationnelle et le plan d'action élaboré.
Plan de Contrôle Permanent MONEXT 2017	431411-1	Le contrat du prestataire est échu depuis le 30 juin 2017. Le responsable du suivi de ce prestataire n'a fourni aucun élément à propos du suivi et des tests PCA	Contractualiser la relation Monext/PAY-On. Mettre en place un suivi du prestataire et s'assurer qu'il dispose d'un PCA testé annuellement selon la fréquence définie dans le futur contrat.
Plan de Contrôle Permanent MONEXT 2017	388685-1	Le PCA du back office doit être complété pour l'ensemble des clients traités (seul le PCA pour l'UEP est en place).	Rédiger et mettre en œuvre le PCA complet du Back Office
Plan de Contrôle Permanent MONEXT 2017	388685-2	La demande des éléments du PCA Docapost n'a pas été réalisée.	Vérifier que Docapost dispose d'un PCA et que celui-ci a été testé.
Plan de Contrôle Permanent MONEXT 2017	429636-1	Les contrôles des zones classées secrètes n'ont pas été réalisés durant le dernier trimestre. Les contrôles Wifi et présence de périphérique (salle informatique Ledoux et centre de contacts) n'ont pas été réalisés.	Réaliser les contrôles des zones classées secrètes et confidentielle durant le trimestre. Réaliser les contrôles Wifi et présence de périphérique (salle informatique Ledoux et centre de contacts) Vérifier le cahier des contrôles physiques du trimestre Compléter et signer le cahier des contrôles physiques du trimestre
Plan de Contrôle Permanent MONEXT 2017	431395-1	Il n'existe pas de contrat signé entre Monext, Arkéa et OVH sur la prestation Big Data externalisée chez OVH	Définir et signer le contrat entre Arkéa et Monext pour la partie exploitation et la partie réseau Définir et signer le contrat entre OVH et Monext pour la partie hébergement
Plan de Contrôle Permanent MONEXT 2015	2015-063	Cf CRC 232766	Mettre en place un Plan de Continuité pour le Processus Essentiel "Gérer les déclarations fiscales"
Plan de Contrôle Permanent MONEXT 2017	398922-3	Contrat Pay-on à refaire	PAY ON : La prestation réalisée par le prestataire n'étant plus couverte par un contrat à compter du 30/06/2016, faire rédiger et signer un contrat conforme aux exigences groupe par la Direction de MONEXT et le prestataire. Prévoir le renforcement de la prestation ainsi que le suivi des SLA
Plan de Contrôle Permanent MONEXT 2017	398922-4	Absence de visibilité sur le PCA de Pay-on	PAYON : Demander au prestataire un récapitulatif des mécanismes de secours prévus (à mettre en œuvre en cas d'incidents graves). Exiger de la part du prestataire la réalisation et la réussite à minima d'un test PCA annuel et collecter le compte rendu du test.
Plan de Contrôle Permanent MONEXT 2017	431409-1	Absence de contrat Oberthur. Risque d'impact financier pour Monext sur le client AXA en cas d'incident technique chez le prestataire	Mettre en place le contrat de personnalisation Monext/Oberthur. Inclure dans le contrat un test PCA minimum par an Inclure dans le contrat les indicateurs de suivi de la qualité Inclure dans le contrat la réalisation des comités de pilotage Analyser les conséquences d'un incident chez le prestataire pour le client AXA et l'impact financier pour Monext
Plan de Contrôle Permanent MONEXT 2016	2016-010	Cf CRC 309203	Centraliser les fiches de délégation de signatures au niveau de la DRH (dossiers des collaborateurs) et intégrer le dispositif de délégation de signatures dans le processus d'arrivée/départ/mobilité des collaborateurs.
Plan de Contrôle Permanent MONEXT 2017	381337-1	La liste des guides et serres files doit être révisée pour l'année 2018 en prévision des exercices obligatoires d'évacuation incendie. Cette révision doit tenir compte des récents changements d'organisation (création de Nextalk, externalisation des MG)	Il est impératif de la mettre à jour en tenant compte des arrivées et départs de l'entreprise ainsi que des mobilités internes (changement de site des collaborateurs)

Monsieur DIVERREZ laisse le soin à chacun de prendre connaissance du détail des 18 recommandations et précise qu'un plan d'actions est en cours pour en faire baisser le nombre d'ici au prochain Conseil.

Recommandations de la Direction de l'Inspection Générale et du Contrôle Permanent (DIGCP)

- Recommandations

COMPLIANCE GLOBALE DIGCP													
Année 2018	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Priorité *
Nombre total de recommandations	140	140											1
Nombre de recommandations réalisées	127	127											58
Nombre de recommandations ouvertes	13	13											80
													1
													5
													0
% Réalisées / Nombre total de recommandations	90,7	90,7											

- 9 recommandations ouvertes à date échue au 26 février 2018

COMPLIANCE A DATE ECHUE DIGCP													
Année 2018 (26/02/2018)	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Priorité *
Nombre total de recommandations	135	135											1
Nombre de recommandations réalisées	126	126											55
Nombre de recommandations ouvertes	9	9											78
													1
													49
													75
													1
% Réalisées / Nombre total de recommandations	93,3	93,3											

- Note : la DIGCP n'a pas communiqué le rapport de la mission d'audit 18.08 sur les PUPA (réalisé en février)
- Recommandations par fonctions

		RECOMMANDATION 5 au 26/02/2018					
		Ouvertes	Ouvertes et en retard	Ouvertes *	Ouvertes **	Ouvertes ***	Ouvertes autres
PRODUCTION	ALAIN GERARDOT	1	1	0	1	0	0
RESEAU	DIDER ABELA	1	0	0	1	0	0
COMMERCE	DIDER BROUAT	1	1	0	1	0	0
SUPPORT CLIENT	ERIC DUMONT	1	1	0	1	0	0
PRODUIT	FREDERIC MOLINERES	1	1	0	0	1	0
COMMERCE	GUILLAUME ROLLIN	1	1	0	1	0	0
PERFORMANCE CLIENT	PHILIPPE GIRARDET	1	1	0	0	1	0
COMPTABILITE	PHILIPPE THEVRET	1	0	0	0	1	0
DEVELOPPEMENT FRONT	SEBASTIEN BRAULT	3	2	0	2	1	0
PRODUCTION	SEBASTIEN COHDON	1	0	0	0	1	0
DRH	SYLVIE CORMIER	1	1	0	1	0	0

Total	13	9	0	8	5	0
Total CS dec 2017	21	16	0	11	10	0

• Détail des recommandations DIGCP *** ouvertes

INTITULE DE LA MISSION	NUMERO DE MISSION	NUMERO DE RECOMMANDATION	CONSTAT	RECOMMANDATION
Le système de paiement Payline	15.33	8	De plus, à date d'audit, la DIGCP note que Monext ne prévoit pas de dispositif lui permettant de vérifier dans le temps que l'agrément des opérateurs des moyens de paiement dont Payline gère l'acceptation continue d'être valide. Les sociétés qui fournissent ces moyens de paiement sont enregistrées par les autorités de tutelles française et européenne (Leetchi au Luxembourg, Paypal en Grande Bretagne...). Monext doit donc prévoir une revue auprès desdites autorités de la validité et de la nature des agréments des sociétés qui opèrent les moyens de paiement raccordés à Payline. Ce dispositif permettrait à Monext de s'assurer que les fournisseurs de moyen de paiement respectent leurs obligations réglementaires en matière de connaissance client et de Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme. Ainsi Monext se garantirait que les opérateurs de site de commerce électronique n'exercent pas d'activités illégales au regard de la Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme. Faiblesse significative : il n'existe pas de dispositif formalisé relatif au raccordement d'un nouveau moyen de paiement à la solution Payline permettant notamment d'en évaluer les contraintes, les risques et la rentabilité. De même, il n'existe pas de dispositif de gestion de la relation avec les fournisseurs de moyens de paiement ni de contrôle de leur agrément.	Mettre en œuvre un dispositif couvrant toutes les phases de la relation avec les fournisseurs de moyen de paiement (entrée en relation, contrôle des agréments, analyse de risque, suivi de la relation, rentabilité, conformité...). Ce dispositif doit prévoir la rupture de la relation avec le fournisseur en cas de perte d'agrément.
Le transfert des données sensibles cartes entre le Groupe et ses prestataires	16.21	Constat d'audit n°8	La DIGCP note que la Direction des Flux du Crédit Mutuel Arkéa transmet dans ce cadre plusieurs référentiels de données à Monext, dont ceux des cartes bancaires et des cartes virtuelles et ceux des commerçants, des TPE, des automates bancaires du Groupe et des agences du Crédit Mutuel. Tous ces échanges de données se font au moyen de fichiers qui ne sont pas cryptés, ce qui ne respecte ni les exigences PCI-DSS, ni la fiche de recommandations rédigée par la Direction des Risques « recommandations de classification C3 – Confidentiel » (cf. annexe 5.8). La DIGCP considère qu'en l'absence de sécurisation suffisante entre le système d'information du Crédit Mutuel Arkéa et Monext, la sécurité des données relatives aux cartes bancaires des clients du Groupe et de ses partenaires BtoB n'est pas garantie. De plus l'agrément de Monext pourrait être affecté en cas d'incident de sécurité. Le GIE Armoney et Monext doivent donc mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière de sécurité lorsque les données des cartes sont transmises entre eux.	En collaboration avec le GIE Armoney, intégrer un dispositif de sécurisation des fichiers contenant des données sensibles transmis à Monext.
La mise en œuvre du processus EXDC dans les structures dont la comptabilité est tenue sous Euclide	15.37	8	Faiblesse significative : la Direction des Comptabilités du Crédit Mutuel Arkéa a demandé à vérifier la définition, la formalisation et la mise en œuvre adéquate d'un processus de justification des comptes au sein des entités non intégrées au processus EXDC. Plusieurs entités du Groupe n'ont pas répondu à cette demande.	A la suite de la demande de la Direction des Comptabilités du Crédit Mutuel Arkéa, définir et mettre en œuvre un dispositif permettant de renseigner et de transmettre annuellement la grille d'évaluation du processus de justification des comptes.
Le système de paiement Payline	15.33	15	Les modalités de mise œuvre de Payline sont identiques, que celle-ci soit distribuée par Monext en marque blanche ou sous sa propre marque Payline. De même, les composants techniques déployés et les traitements sont identiques. De ce fait, Monext a décidé d'enregistrer les données dans des bases communes et de cloisonner les traitements et les données au moyen d'un cloisonnement logique. Dans le cadre de la présente mission d'audit, la DIGCP a évalué le contrôle de ce cloisonnement et a constaté qu'aucun plan de test ne porte sur le cloisonnement des données. Bien que Monext fasse état d'un contrôle du cloisonnement par la société chargée de la certification PCI-DSS, aucun justificatif ne permet d'en attester. De ce fait, Monext ne peut garantir que les clients ont accès à leurs seules données ni que les partenaires en marque blanche peuvent consulter uniquement les données de leurs clients finaux. En l'absence de contrôle adéquat, le risque de divulgation de données n'est pas couvert.	Intégrer au plan de test de non régression des contrôles du cloisonnement des données.
L'environnement informatique de Monext délivré dans le cadre des prestations rendues au Crédit Mutuel Arkéa	16.07	15	Pour la partie mainframe, la DIGCP relève cependant qu'à date d'audit, les environnements de recette et d'intégration de Monext sont hébergés sur la même partition informatique que l'environnement de production (cf. paragraphe 2.4.3). Cette situation entraîne, en cas d'erreur humaine ou technique (erreur de paramétrage...), un risque d'utilisation de données hors production par des traitements de production ainsi qu'un risque de perturbation de l'environnement de production. Les prestations délivrées au Groupe concernées par cette situation sont les prestations d'acquisition réalisées pour Monoprix, Adyen, Afone et UEP.	Étudier l'installation des environnements hors production Mainframe sur une partition informatique distincte de celles de la production.

Recommandations des Commissaires aux Comptes

- Toutes les recommandations des audits antérieurs à 2017 ont été traitées
- Recommandations issues du rapport préliminaire de l’audit CAC 2018

COMPLIANCE GLOBALE CAC																
Année 2018	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Priorité *	Priorité **	Priorité ***	Autres
Nombre total de recommandations	3	3											2	1	0	0
Nombre de recommandations réalisées	1	1											0	1	0	0
Nombre de recommandations ouvertes	2	2											2	0	0	0
% Réalisées / Nombre total de recommandations	33,3	33,3														

- Aucune recommandation ouverte à date échue au 26 février 2018
- Recommandations par fonctions

Date : 26/02/2018		RECOMMANDATIONS CACs					
		Ouvertes	Ouvertes et en retard	Ouvertes *	Ouvertes **	Ouvertes ***	Ouvertes autres
CONTRÔLE DE GESTION	LAURENT PETIT	2	0	2	0	0	0
Total		2	0	2	0	0	0

Conformité – Prestations Essentielles Externalisées (PEE)

Identification de la prestation			Identification du prestataire		Organisation	Evaluation de la prestation		
Secteur d'activité	Services / Métiers	Nature de la prestation externalisée	Nom du prestataire	Prestataire interne au groupe CM (1)?	Responsable interne de la relation (Direction/Métier/Nom)	Conformité du contrat	Suivi de la prestation	PCA
Prestation éditique	Prestation éditique (impression, façonnage, livraison, numérisation, affranchissement, etc.)	Informatique & Technologie	DOCAPOST	Non	DIRECTION PROD&DEV BGALLET			A contrôler
Hébergement JUNON & JUPITER	Hébergement sites de production	Informatique & Technologie	CMARKEA	Oui	DIRECTION PROD&DEV AGERARDOT			Sans objet
Hébergement Mainframe	Hébergement Mainframe sur infrastructure ARKEA	Informatique & Technologie	CMARKEA	Oui	DIRECTION PROD&DEV AGERARDOT			
SMS	Envoi et réception SMS	Informatique & Technologie	NETSIZE	Non	DIRECTION PROD&DEV BGALLET	Acceptable	Acceptable	
Pilotage production	Pilotage production	Informatique & Technologie	SEA TPI	Non	DIRECTION PROD&DEV AGERARDOT			
Telecom Data	Interconnexion Telecom	Informatique & Technologie	OBS	Non	DIRECTION PROD&DEV AGERARDOT	Acceptable		
Telecom Data	Interconnexion Telecom	Informatique & Technologie	COMPLETEL	Non	DIRECTION PROD&DEV AGERARDOT	Acceptable		
Telecom Data	Interconnexion Telecom	Informatique & Technologie	TNS	Non	DIRECTION PROD&DEV AGERARDOT			A contrôler
Telecom Data	Interconnexion Telecom	Informatique & Technologie	LYRA	Non	DIRECTION PROD&DEV AGERARDOT			A contrôler
Personnalisateur	Personnalisation de cartes et services connexes	Informatique & Technologie	GEMALTO	Non	DIRECTION PROD&DEV BGALLET			NA
Personnalisateur	Personnalisation de cartes et services connexes	Informatique & Technologie	PARAGON	Non	DIRECTION PROD&DEV BGALLET			NA
Personnalisateur	Personnalisation de cartes et services connexes	Informatique & Technologie	OBERTHUR	Non	DIRECTION PROD&DEV BGALLET			NA
Paieement	Passerelle vers 180 moyens de paiement	Informatique & Technologie	PAY ON	Non	ECOMMERCE/MASULMON			A contrôler
Archivage	Prestation d'archivage des documents BO, Centres de contacts, RH et DAF	Documents	EVERIAL	Non	DAF/YPUGI			Sans objet

- La conformité au contrat DOCAPOST est déficiente, car le contrôle réalisé en octobre 2017 montre que la re-signature du contrat n’est pas finalisée. Par ailleurs, ce prestataire a fermé les deux sites de production utilisés pour MONEXT (Aix et Lyon). Il a transféré cette activité à Trappes => PCA à contrôler.
- Le risque lié à la déficience du contrôle des opérateurs télécom ainsi que des personnalisateurs de cartes est minime compte-tenu du respect de la conformité des contrats

Concernant DOCAPOST, Monsieur DIVERREZ indique que le nécessaire va être fait sur 2018 pour mettre le contrat en conformité et finaliser sa signature.

Monsieur TOUZALIN souhaiterait savoir si des alertes sont à noter en matière de PEE.

Monsieur DIVERREZ indique que nous avons pris un peu de retard dans le traitement, mais que les travaux sont en cours et qu'un suivi COMEX est prévu.

Monsieur TOUZALIN précise que ce sujet devra être suivi de près dans le cadre du projet HIPPY.

- Produits nouveaux
RAS
- Lanceur d'alertes (whistleblowing)
RAS

b. Gestion des risques

Ateliers PRD

- Planification des ateliers PRD 2018
 - Du 19 au 23 février 2018
 - Détermination du PRD pour l'offre Service de Paiement
 - Analyse de l'extraction des processus NEXTALK du PRD MONEXT
 - Du 12 au 15 mars 2018
 - Suite du chantier PRD NEXTALK / PRD MONEXT
 - Révision des processus MONEXT sur l'ensemble des activités

Risque opérationnel

- BDI (incidents déclarés en 2016 et 2017 et non clôturés – hors incidents de type EL3)

Détail des pertes potentielles identifiées en BDI (concerne 7 incidents en vie et 1 dossier juridique)			
Date de l'incident	Processus Prdc	Risques Prdc	Pertes potentielles estimées
10/01/2018	Gérer le Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) des prestations	Dysfonctionnements applications et traitements	2715
12/04/2017	Gérer le Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) des prestations (LITIGE VDD)	Dysfonctionnements applications et traitements	40000
03/11/2017	Gérer le Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) des prestations	Dysfonctionnement des réseaux WAN	4942
13/01/2017	Gérer le Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) des prestations	Dysfonctionnements applications et traitements	6918
12/10/2016	Gérer les litiges émetteurs	Dysfonctionnement du SI Back Office	1360
14/11/2016	Gérer les litiges émetteurs	Dysfonctionnement du SI Back Office	5789,52
25/08/2016	Gérer le Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) des prestations	Dysfonctionnements applications et traitements	8544
19/08/2016	Gérer les litiges émetteurs	Dépassement des délais réglementaires de traitement des litiges	1009
Total			71 277,52 €

Déclaration du contentieux : assignation en responsabilité de la part de la société Vente du Diable (VDD)

- La provision est fixée à ce stade à 10 000€ et correspond à notre risque contractuel,
- Les honoraires d'avocats (déjà réglés) s'élèvent à 30 000€ au 31 décembre 2017.

AUDIT CLIENTS / SCHEME (hors PCI-DSS)	
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10
11	11
12	12
13	13
14	14
15	15
16	16
17	17
18	18
19	19
20	20
21	21
22	22
23	23
24	24
25	25
26	26
27	27
28	28
29	29
30	30
31	31
32	32
33	33
34	34
35	35
36	36
37	37
38	38
39	39
40	40
41	41
42	42
43	43
44	44
45	45
46	46
47	47
48	48
49	49
50	50
51	51
52	52
53	53
54	54
55	55
56	56
57	57
58	58
59	59
60	60
61	61
62	62
63	63
64	64
65	65
66	66
67	67
68	68
69	69
70	70
71	71
72	72
73	73
74	74
75	75
76	76
77	77
78	78
79	79
80	80
81	81
82	82
83	83
84	84
85	85
86	86
87	87
88	88
89	89
90	90
91	91
92	92
93	93
94	94
95	95
96	96
97	97
98	98
99	99
100	100

Date de mise à jour	26/02/2018	Nombre d'audits déclarés/réalisés à date	3	Audit à venir
---------------------	------------	--	---	---------------

LISTE DES FOURNISSEURS A AUDITER

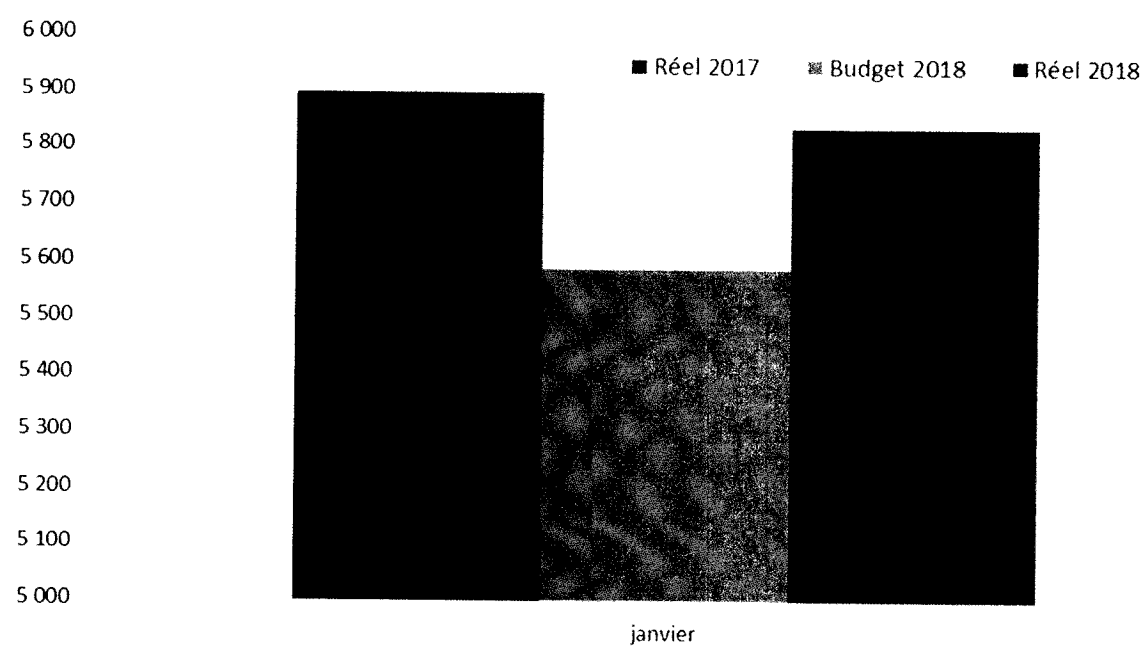
Date de mise à jour	26 février 2018
---------------------	-----------------

6) Résultats économiques à fin janvier 2018

Intervenant : Guillaume PRIN

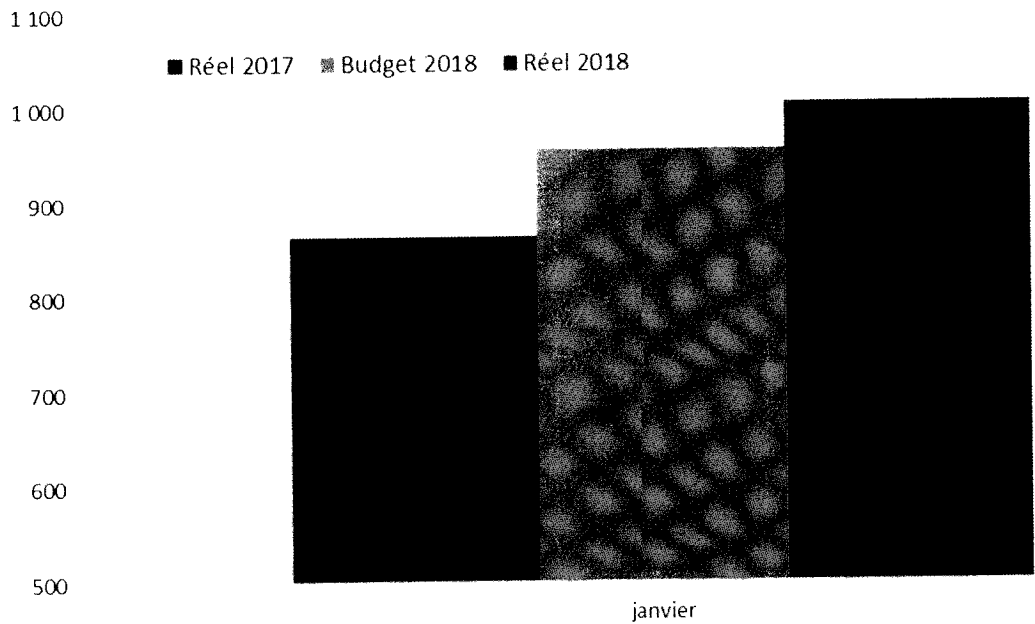
Monsieur PRIN indique qu'il est difficile de présenter l'activité sur un seul mois, mais précise que celle-ci démarre bien sur ce début d'année 2018.

CA à fin janvier 2018



- Le CA (**5,8M€**) est supérieur au budget de **250K€**
- Le CA est en léger retrait de **60K€** versus 2017 (qui intégrait l'activité Centre de Contacts)

EBITDA à fin janvier 2018



- L’EBITDA (**1 M€**) est supérieur au budget de **50K€**
- L’EBITDA est en hausse de **140K€** versus 2017

Synthèse à fin janvier 2018

en K€	2018			2017	
	REEL	BUDGET	ECART	REEL	ECART
CA Service	5 730	5 562	168	5 897	-167
CA Achat / revente	107	25	82	0	107
CA TOTAL	5 836	5 587	250	5 897	-61
Coût d'achat revente	88	23	65	0	88
Coûts Opérat. & Corp.	4 824	4 715	109	5 131	-307
Production Immobilisée	-81	-108	27	-98	17
Total Coûts	4 831	4 630	202	5 033	-202
EBITDA	1 005	957	48	864	141
% CA	17,2%	17,1%	0,1%	14,7%	2,6%
Amortissements & Prov.	381	392	-10	421	-40
EBIT	624	566	58	443	181

- CA de **5,8M€**, en avance sur le budget de 250K€ et en léger retrait de 61K€ par rapport à 2017
- EBITDA de **1M€**, en avance sur le budget de 48K€ et en hausse de 141K€ par rapport à 2017
- EBIT de **0,6M€**, en avance sur le budget de 58K€ et en hausse de 181K€ par rapport à 2017

Zoom CA à fin janvier 2018

	2018			2017	
	REEL	BUDGET	ECART	REEL	ECART
Projets Clients	256	334	-78	424	-168
Evolutifs	190	161	30	231	-41
TMA	196	171	24	122	74
Run de production	5 088	4 896	192	5 120	-32
CA Service	5 730	5 562	168	5 897	-167
CA Achat / revente	107	25	82	0	107
CA TOTAL	5 836	5 587	250	5 897	-61

Analyse du CA par rapport au budget 2018

- **JH Facturables -24K€ (-4%)**
 - Léger retard de -24K€ (effet volume/congés)
- **Run de Production +192K€ (+4%) sous les principaux effets**
 - Acquisition : + 80K€ sur la SG
 - Crédit : +25K€ dont +11K€ sur ONEY et +13K€ sur BNPP (crédit n fois)
 - PAYLINE : +44K€ dont +23K€ sur LEETCHI et +22K€ sur CDISCOUNT
 - Back-Office : +55K€ dont +28K€ sur CARREFOUR (rattrapage de dossiers 2017) et +14K€ sur CAIXA suite migration
 - Les autres activités sont en ligne avec le budget
- **Achat / Revente : +82K€ dont +66K€ de cartes AXA**

Monsieur PRIN fait part d'un très bon démarrage du run de production.

Monsieur ACHICH note le poids remarquable du récurrent dans le CA (90%). Les autres postes ne viennent qu'améliorer les résultats.

Monsieur TOUZALIN précise qu'il est nécessaire d'entretenir ce récurrent également.

Coûts opérationnels à fin janvier 2018

en K€	2018			2017	
	REEL	BUDGET	ECART	REEL	ECART
Masse Salariale	2 781	2 783	-2	3 347	-566
Sous-Traitance	668	640	28	503	165
Régie	283	206	77	202	81
Forfait	140	150	-10	111	29
Intérim	7	0	7	190	-183
Presta. Nextalk	239	284	-45		239
Total Ressources	3 449	3 423	26	3 849	-400
Maint & Redevance	562	555	7	567	-5
Réseaux	172	164	9	185	-13
Autres	641	573	67	530	111
Total autres Coûts.	1 375	1 292	83	1 282	93
Total	4 824	4 715	109	5 131	-307

Analyse des coûts par rapport au budget 2018

- **Coût des ressources supérieur de 26K€ par rapport au budget (+ 0,7%)**
 - Masse Salariale en ligne
 - Sous-traitance en hausse de 28K€ (saisonnalité)
- **Coûts opérationnels en hausse de 83K€ par rapport budget (+ 6,3%)**
 - Honoraires de 50K€ en lien avec l'accompagnement sur le dossier d'agrément EP

Monsieur DIVERREZ revient sur les difficultés à recruter dans un contexte de marché en redémarrage et indique que MONEXT travaille activement sur ce sujet (job dating et partenariats écoles notamment).

À la question de Monsieur TOUZALIN, Madame DEMARCHI et Monsieur DIVERREZ répondent que le recrutement se fait essentiellement sur la région aixoise et alentours.

7) Résultats commerciaux à fin janvier 2018

Intervenant : Monsieur Frédéric DIVERREZ

Commandes « majeures » à fin janvier 2018

• QONTO

« Le compte pro 100% en ligne, pour indépendants, startups et PME ».

La **néobanque** des entreprises fait figure de référence parmi les fintech françaises les plus prometteuses. QONTO a choisi MONEXT et ABS pour lancer un moyen de paiement par carte en contexte multi-devises intégrant de nombreux services interactifs et instantanés à ses clients.

Dossier de **646K€**.

• CREDIT MUTUEL ARKEA

ARKEA a décidé d'enrichir son catalogue d'acceptation cartes en ajoutant les schémas **Union Pay, Diners, Discover et JCB**.

Dossier « Schémas Internationaux » de **1 018K€**.

- **TRANSACTIS**

MONEXT a été retenu pour développer un convertisseur de protocoles NEXO vers CB2A.

Il s'agit d'une **première prestation MONEXT** pour ce GIE recoupant les activités paiements de Société Générale, La Banque Postale et le Crédit du Nord d'un montant de **441K€**.

Monsieur ACHICH précise que TRANSACTIS et MONEXT sont plutôt perçues comme des sociétés concurrentes sur la place. Monsieur DIVERREZ indique avoir rencontré le président de TRANSACTIS la semaine dernière pour travailler sur les synergies possibles entre MONEXT et TRANSACTIS.

- **AMAZON**

Renouvellement du contrat pour **4 ans** pour un montant de **10M€**.

Monsieur DIVERREZ indique s'être rendu chez AMAZON à Seattle il y a deux semaines et précise que nous sommes le meilleur PSP du client. Grâce à notre transformation en établissement de paiement, nous pourrions accompagner le client dans son développement européen.

Dossiers significatifs en cours

- **LBP**

Dossier **Centre de Contacts** pour lequel La Banque Postale cherche à rationaliser ses flux et ses prestataires pour obtenir les prix les plus attractifs. MONEXT, par cette consultation, pourrait devenir le prestataire centre d'appels de La Banque Postale **sur 100%** du flux monétique (actuellement, périmètre couvert par MONEXT, ACTICALL et le SCI 3639).

Dossier estimé entre **8 et 11M€** sur 3 ans. La réponse « officielle » est maintenant attendue.

Monsieur DIVERREZ indique que ce dossier a été gagné. Monsieur ACHICH précise que MONEXT a géré la partie commerciale, mais qu'il s'agit d'un contrat pour NEXTALK uniquement. En réponse à la question de Monsieur BLANCHARD, Monsieur DIVERREZ indique que NEXTALK dispose maintenant de sa propre force commerciale, ce dossier avait été initié par MONEXT depuis début 2017.

- **AUCHAN**

Dans un contexte de fortes évolutions du marché des paiements, AUCHAN Retail a lancé une consultation pour la mise en place d'une plateforme de **pré-acquisition centralisée / acquisition des flux** pour le compte de l'ensemble de ses enseignes françaises et européennes.

Dossier estimé à **3,4M€ sur 3 ans**. Un accord définitif est attendu en mars 2018.

Monsieur DIVERREZ indique qu'il s'agit d'un dossier politiquement compliqué sur lequel nous avons plutôt une place de challenger.

- **LBP/SNCF**

Dans le cadre d'une consultation publique de la SNCF qui a décidé à travers le programme **Payments Factory & Banking Solutions** (PF&BS) de revoir en profondeur l'ensemble de son système de paiement, **MONEXT s'est alliée à La Banque Postale** pour répondre au Lot 1 concernant la future solution d'acceptation centralisée du transporteur ferroviaire national. Cette offre, capitalisant sur la connaissance client de La Banque Postale et les services à valeur ajoutée tels que **PAYAVENUE et PAYLINE** de MONEXT, a d'abord fait partie des cinq réponses shorts listées par la SNCF.

Aujourd'hui finaliste, nous attendons la décision.

L'enjeu est de 152 millions de paiements d'ici 5 ans pour un dossier estimé à **12,5M€**.

Monsieur DIVERREZ indique que ce dossier a été perdu au profit d'ACI. Un débriefing du client aura lieu le 12 mars. Monsieur DIVERREZ indique également que 50% de la note comptait sur les prix. En réponse à Monsieur DEKYTSPOTTER, Monsieur DIVERREZ indique qu'ACI est une société américaine déjà présente en Europe souhaitant développer son activité en France, son positionnement sur les prix est donc assez agressif.

- **BPCE**

Le Groupe BPCE (Banques Populaires, Caisses d'Epargnes, Banque Palatine, NATIXIS Grands Comptes) souhaite **rationaliser son offre de Cartes Corporate** et, à cette occasion, enrichir fonctionnellement sa proposition de valeur à destination des entreprises. Afin de bénéficier d'un time to market optimal, le choix d'un recours à la sous-traitance de toute la prestation (monétique et selfcare internet) a été fait. L'enjeu est de 50 000 cartes d'ici 3 ans pour un dossier estimé à **5,9M€**. Le dossier de réponse envoyé le 1^{er} septembre a été suivi d'une présentation le 13 septembre. Des échanges ont encore actuellement lieu pour une décision attendue très rapidement.

Monsieur DIVERREZ indique que la décision sur ce dossier n'a pas encore été prise, les discussions avec le client se poursuivent.

Dossiers significatifs à venir

- **ONEY BANK**

ONEY BANK s'apprête à lancer un appel d'offre pour la fourniture de services monétiques complets : processing front et back-office émetteur, gestion des impayés, lutte contre la fraude, etc... Le périmètre émission inclut la fourniture de services monétiques pour l'émission de cartes bancaires enseigne, de cartes cadeaux et de cartes de débit et le processing des transactions réalisées avec ces cartes.

Lot 1 pour la France pour **3 millions** de cartes.

Monsieur DIVERREZ indique que nous sommes en train de travailler à notre réponse à cet appel d'offre.

- **PMU**

Le PMU va lancer une consultation pour la mise en œuvre d'une solution monétique intégrée sur l'ensemble de son périmètre métier tant pour la partie points de vente que pour la partie vente à distance, ainsi que pour la partie carte MyPMU.

Cette consultation doit permettre à PMU d'acquérir des systèmes « **clés en main** » conformes aux standards internationaux (fonctions couvertes, procédures de traitement, procédures sécuritaires, performances).

Monsieur DIVERREZ indique que nos relations avec ce client historique sont très bonnes, mais que nous devons nous méfier d'ACI sur ce dossier-ci également.

Synthèse Commerce depuis le 1^{er} janvier 2018

- Commandes « New Business » : 749K€
- Commandes « Évolutions » : 2,33M€
- Montant des commandes : **3,07M€**
- Pipe brut : **86,45M€**
- Pipe pondéré : **34,05M€**
- Renouvellement du contrat **AMAZON** pour **4 ans** : **10M€**

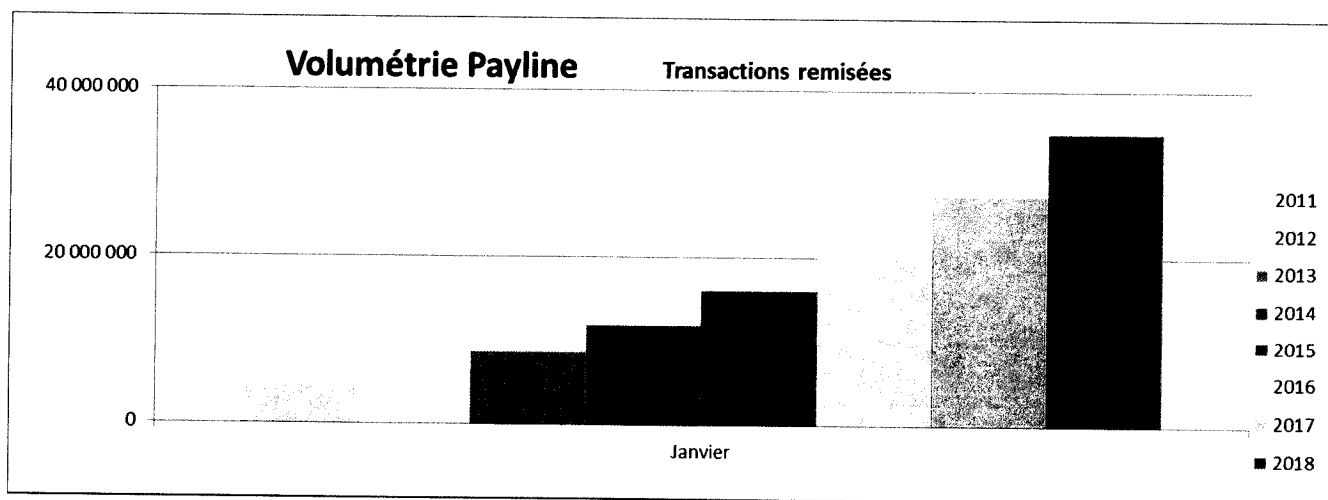
PAYLINE à fin janvier 2018

Évolution de l'activité tous canaux : Direct, Marque Blanche, Prescripteurs

- Signatures nouveaux Contrats Commerçants : **+113** (total 6 973)
- Ouvertures de Points de Vente : **+244** (total 19 153)
- Contrats VAD : **+408** (total 37 969)

Volumétrie

- L'e-commerce français croît de 5,3% en janvier
- PAYLINE croît de 30% en janvier



Monsieur DIVERREZ fait part de la très belle progression de la volumétrie PAYLINE, tirées notamment par CDISCOUNT.

En réponse à la question de Monsieur DEKYTSPOTTER, Monsieur DIVERREZ indique que le marché progresse de 5,3% en janvier.

Ils viennent de nous rejoindre...



PAYLINE & AMAZONPAY

MONEXT est choisi comme distributeur exclusif pour le lancement d'AmazonPay en France !

Permettre aux consommateurs de régler facilement et rapidement leurs achats grâce à leur compte AMAZON sur n'importe quel site qui le met en place : c'est la vocation d'AMAZONPAY.

AMAZON met donc maintenant à la disposition de tous les e-commerçants la simplicité et l'efficacité du paiement d'AMAZON.

Un moyen de paiement « révolutionnaire » disponible aujourd'hui uniquement à travers PAYLINE.

Son lancement officiel se fera fin mars au salon 1to1 de Monaco avec une première implémentation réalisée chez KIABI.

Monsieur DIVERREZ indique que le partenariat entre PAYLINE et AMAZONPAY s'est concrétisé lors de son voyage à Seattle, PAYLINE intégrera donc ce nouveau moyen de paiement.

Monsieur DIVERREZ participera le 21 mars au Salon International de l'E-Commerce à Monaco pour annoncer le lancement officiel en compagnie de certains de nos clients.

En concertation, Messieurs ACHICH et DIVERREZ indiquent que l'objectif d'AMAZON est ici de venir en concurrence directe de PAYPAL.

8) Focus Projets

Intervenant : Madame Marianne DEMARCHI

BNPP

Client	Contexte	Projet	Faits marquants	Etat d'avancement
 BNP PARIBAS	Accompagner BNPP dans le développement européen de son offre d'acquisition de flux commerçants	Plateforme ATC Règlement Compte Local (on-boarding commerçants non clients BNPP)	Mise en production le 20/02 après plus de 3000 jours de projet – zéro défauts	
		NEXO pour SODEXO et Décathlon	Décalage pilote Sodexo Pays Bas suite anomalie INGENICO (problème TPE). Cadrage en cours pour Décathlon. Kick off interne à lancer.	
		C-TAP - GICC pour les commerçants de FORTIS	Phase de <u>discovery</u> terminée. Planning tendu pour démarrage mi-mai (lié aux sujets de sécurité données/Cryptographie)	
		Raccordement Schemes Internationaux (DINERS, JCB, CUP)	Développements en cours. Recette 30 mars puis pilote en juin.	
		Migration SOCREDO & BNPP Wealth Management sur plateforme ICI	Cadrage en cours. Point hebdo avec le client mis en place. Recette Mai 2018.	
	Opérer la gestion des cartes de filiales BNPP dans un contexte PCI-DSS Emission: migration des cartes affaires BNPP vers Monext	Migration de 125000 cartes affaires vers la plateforme européenne ECC	Contrat validé. Développement des prérequis en cours	

Madame DEMARCHI indique qu'il s'agit actuellement de notre plus gros client sur les projets et que nous allons notamment l'accompagner dans son développement européen.

Madame DEMARCHI fait part d'une équipe dédiée solide et d'une plateforme particulièrement fiable au sein de MONEXT. Les projets sont globalement bien menés.

MARKET PAY TECH

Client	Contexte	Projet	Faits marquants	Etat d'avancement
	Accompagner Carrefour dans son développement européen	Raccordement au schéma BANCONTACT	Travaux MONEXT terminés. Démarrage du pilote le 7/03. Atelier en cours sur la gestion des spécificités belges (autorisations off-line -- entre carte et TPE hors SAE)	
		Migration PCI des serveurs d'autorisation France, Italie, Espagne	1 ^{er} lot pilote OK. Reste à réaliser: 4 lots d'émission par BIN de cartes	
	Désensibiliser (par tokenisation) ou certifier PCI les prestations MPT	Désensibilisation CMS Carrefour France	Migration de la plateforme planifiée et validée par MPT le WE du 17 mars. Phases d'optimisation terminées. Validation process de migration en cours.	
		Désensibilisation CMS Carrefour Italie, Espagne	Projet à ouvrir. DP à nommer Migration à planifier avec MPT avant Frozen Zone été 2018.	
		Désensibilisation de la plateforme Lutte Contre La Fraude (LCLF)	Désensibilisation d'ISOFT hébergée chez Monext Intégration interne et recette en cours. 4 lots de migration entre fin mars et juin	
	Accompagner MPT dans la généralisation de sa solution de LCLF	Raccordement du processeur SIX (carte CZAM) à la solution LCLF ISOFT	Livraison « à blanc » avec token le 28-02. Démarrage pilote en avril	
	Rationaliser l'outil de suivi et de gestion des cartes dans les centres financiers	FRONT WEB V2	Attente expression de besoin et retour MPT sur le plan d'action et l'arbitrage des fonctionnalités.	

Madame DEMARCHI indique que notre accompagnement client se fera également sur le développement en Europe et plus particulièrement en Belgique avec BANCONTACT.

Autres Clients

Client	Contexte	Projet	Faits marquants	Etat d'avancement
	Refonte de toutes les écrans de suivi et pilotage (porteur, entreprise, agence) des cartes affaires SG et CDN	SOGECARTE	Recette de bout en bout démarrée depuis le 14/02 pour lot 1 (MEP le 15/04). Site de démo en intégration. Lot 2 : SFG retard de validation du client.	
	Réinternalisation Transactis des filiales SG	NOEMI	Fin de migration en juin 2018 pour BFCOI et SGBA	
	Mise en œuvre du raccordement JCB (passerelle acquisition flux JCB France)	JCB	Début migration 20/02 (pilote technique TPE). MEP clearing 21/02.	
Acquéreurs et émetteurs VISA	Mettre en œuvre les changements majeurs des schémas internationaux	VCR Nouvelle gestion des impayés VISA	En attente derniers accords clients. Construction en cours. MEP avec la release réglementaire du 13/04	
	Accompagner Keytrade dans le développement de son offre cartes	Emission carte Visa et Bancontact	Lot 0 & 1 : recette démarrée pour pilote en juin. Avenants en cours d'analyse (nrx visuels+ nvelles fcts)	
	Accompagner une fintech innovante dans le développement de son offre	Emission carte	Ateliers de cadrage en cours avec le client. Pilote prévu en octobre 2018	
edel	Déployer l'offre de préacquisition PAYAVENUE via la plateforme en marque blanche d'EDEL	Migration Intermarché 1200 magasins pour 550M de transactions	Pilote de 10 magasins en cours avec les acquéreurs Crédit Agricole, BP et ARKEA. Recette en cours avec CM-CIC et BNPP. Début de déploiement fin mars / début avril	
	Accompagner U dans le développement de son offre moyens de paiement et fidélité	Wallet UEP POC Instant Payment avec CM Arkea	Spécifications validées. Construction et intégration en cours. Production en septembre 2018	

SOGECARTENET: Madame DEMARCHI fait part d'un projet assez douloureux dont la mise en production est prévue pour le 15 avril. Monsieur DIVERREZ précise qu'il y a eu un défaut de pilotage sur ce dossier que nous pensions sans souci. La gestion de celui-ci a été reprise par Madame DEMARCHI en direct.

WALLET UEP : Madame DEMARCHI indique qu'il s'agit d'un beau projet très innovant.

Monsieur DIVERREZ indique ensuite que 17 000 jours de projets ont été consommés sur l'année 2017.

Madame DEMARCHI conclue en indiquant que des travaux sont en cours au sein de la Direction des Opérations pour continuer d'améliorer notre excellence opérationnelle sur la production.

9) Questions diverses

Intervenant : Monsieur Guillaume PRIN

Point immobilier – Information sur le projet de construction

- Avis favorable du CE MONEXT le 25 janvier 2018
- Présentation d'une vidéo du projet lors de la soirée MONEXT du 1^{er} février 2018
 - (Lancement de la vidéo)
- Finalisation en cours avec les parties prenantes et les équipes du Groupe
 - Contrat de Promotion Immobilière
 - Promesse de vente du foncier dont le volet servitudes
- Signature envisagée fin mars 2018

Monsieur PRIN indique que nous ne rencontrons aucune difficulté de fond sur cette partie du dossier L'entrée dans les locaux est prévue en avril 2020.

Concernant la modification du PLU, le dossier est actuellement dans les mains de l'État pour enquête. Monsieur PRIN précise que nous ne sommes pas soumis à la contrainte d'une enquête environnementale.

À la question de Monsieur LOUSTANAU, Monsieur PRIN répond que le nouveau site se situe à environ 1km de Ledoux et 3 ou 4kms de Cézanne.

En réponse à la question de Monsieur HAENTJENS, Monsieur PRIN indique que le niveau de norme environnementale du bâtiment se situe en label excellent.

Point immobilier – Information sur le projet de cession

- Relance des acteurs immobiliers ayant marqués depuis 2 ans un certain intérêt sous conditions
 - Offre sans condition suspensive (financement ou permis)
 - Bail précaire de MONEXT d'un maximum de 36 mois
- Dépouillement des offres reçues en lien avec les équipes du Groupe
 - 7 offres fermes s'échelonnant entre 2,0 et 3,0M€ (prix de vente – 2 ans de loyer)
 - Bonne ou très bonne qualité des offreurs
- Meilleure proposition reçue pour finaliser l'opération
 - REDMAN (promoteur par ailleurs de l'opération de construction)
 - Promesse de vente visée en T2 2018

En réponse à la question de Monsieur DEKYTSPOTTER, Monsieur PRIN indique que le bail précaire est bien d'une durée de 24 mois renouvelables, avec une volonté pour MONEXT de pousser jusqu'à 36 mois.

Monsieur PRIN indique également que l'avancement du dossier se fera avec REDMAN (promoteur sur le dossier de construction).

Point HIPPY – Information sur le projet

- Réunion dans les locaux de l'ACPR le 30 janvier 2018
 - Présentation de MONEXT
 - Évoluer en Établissement de Paiement Hybride
 - Périmètre
 - Acquisition
 - Emission
 - Initiation de paiement
 - S'appuyer sur les moyens de MONEXT et du Crédit Mutuel ARKEA
- Dossier en cours de finalisation qui devrait être déposé fin mars – début avril
- Objectif : obtention de l'agrément EP en 2018

À la question de Monsieur ACHICH, Messieurs DIVERREZ et PRIN indiquent de le terme d'établissement « hybride » est un terme réglementaire consacré par l'ACPR.

Monsieur DIVERREZ précise qu'après dépôt du dossier, l'ACPR peut poser des questions et de ce fait prolonger la durée de traitement du dossier de 3 mois.

En réponse aux questions de Messieurs TOUZALIN et LOUSTANAU, Monsieur PRIN indique qu'il ne sera pas nécessaire de capitaliser MONEXT en supplément.

Monsieur PRIN indique enfin qu'une modification statutaire sera nécessaire.

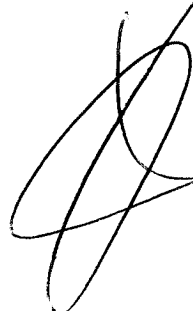
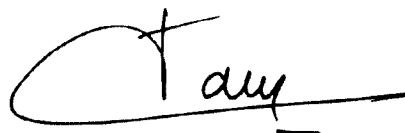
L'Ordre du Jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président clôt la réunion du Conseil de Surveillance du 6 mars 2018.

Le prochain Conseil est fixé au mardi 19 juin à 9h30, le lieu restant à confirmer.

La séance sera précédée d'une session de formation le lundi 18 juin.

Pour extrait certifié conforme.

Christian TOUZALIN
Président du Conseil de Surveillance



Frédéric DIVERREZ
Président du Directoire

MONEXT

Société par Actions Simplifiée au capital de 63.968.460 €uros
Siège social : Tour Ariane – 5 place de la pyramide
92088 Paris La Défense Cedex
503 185 001 RCS Nanterre

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE **EN DATE DU 24 AVRIL 2018**

Le 24 avril 2018,

La SOUSSIGNEE :

Crédit Mutuel ARKEA, Société coopérative à forme anonyme dont le siège social est situé 1 rue Louis Lichou – Le Relecq Kerhuon – 29480 Le Relecq Kerhuon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Brest sous le numéro 775 577 018 (ci-après l' « **Associé Unique** »)

Associé Unique de la société Monext, société par actions simplifiée, dont le siège social est Tour Ariane – 5 place de la pyramide – 92088 Paris la Défense, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 503 185 001 (ci-après la « **Société** »)

Après avoir pris connaissance des éléments suivants :

- La copie des lettres de convocation adressées à l'Associé Unique et au Commissaire aux Comptes,
- Le texte des résolutions,
- Le rapport de gestion du Directoire,
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

A PRIS LES DECISIONS AFFERENTES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT:

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Quitus au Président,
- Affectation des résultats de l'exercice,
- Distribution des dividendes,
- Renouvellement des mandats des membres du Conseil de Surveillance,
- Nomination de nouveaux membres du Conseil de Surveillance,
- Nomination de la société Deloitte en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société KPMG SAS,
- Pouvoirs pour formalités,

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos au 31 Décembre 2017 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus de leurs gestions pour l'exercice 2017 au Président, aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte de l'absence de conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique approuve la proposition du Conseil de Surveillance et, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice pour l'exercice 2017 de 8 492 128,92 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

- 5%, soit 432 109,26 €, au compte « réserve légale »,
- 95%, soit 8 060 019,66 € au compte « dividende »

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique prend acte qu'au cours des derniers exercices clos, des dividendes ont été distribués selon les modalités suivantes :

- Durant l'année 2015, des dividendes ont été distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 pour un montant total de 5 373 346 €, soit 0,84 € par action.
- Durant l'année 2016, des dividendes ont été distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 pour un montant total de 6 783 702,30 €, soit 1,06 € par action.
- Durant l'année 2017, des dividendes ont été distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 pour un montant total de 8 827 640,58€ soit 1,38 € par action.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique, sur la base de la proposition d'affectation des résultats décide de procéder, en 2018, au versement de dividendes pour un montant total de :

- 8 060 019,66 €, soit 1,26 € par action (6 396 841 actions)
- payable avant le 31 mai 2018

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique, constatant que les mandats de membres du Conseil de Surveillance de Monsieur Alain LOUSTANAU et de Madame Françoise L'HOTELIER arrivent à échéance le jour de la présente décision d'Associé Unique décide de renouveler leurs mandats pour une durée de trois (3) ans.

Leurs mandats expireront lors de la décision de l'Associé Unique de 2021 statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

SIXIEME DECISION

L'Associé Unique élit en qualité de membre du Conseil de Surveillance Madame Anne-Gaëlle LE BAIL.

Son mandat expirera lors de la décision de l'Associé Unique de 2021 statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

SEPTIEME DECISION

L'Associé unique élit en qualité de membre du Conseil de Surveillance Monsieur Michaël BRETON.

Son mandat expirera lors de la décision de l'Associé Unique de 2021 statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

HUITIEME DECISION

L'Associé Unique, constatant que le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de la société KPMG SAS arrive à échéance pour la présente décision d'Associé unique, décide de nommer en remplacement la société Deloitte (185 avenue Charles de Gaulle – 92524 Neuilly sur Seine).

Le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire sera valable pour une durée de six (6) ans, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique de 2024 statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

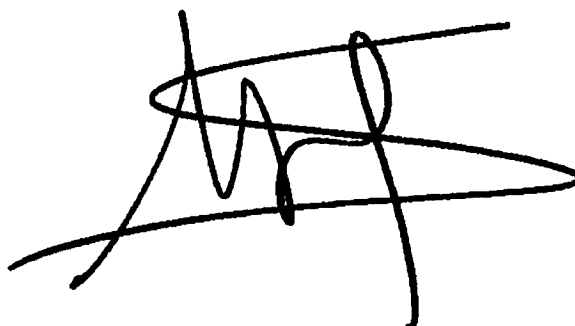


NEUVIEME DECISION

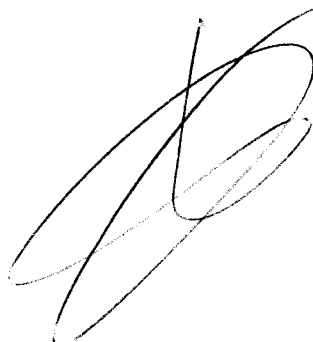
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné eu registre prévu par la loi

Pour Crédit Mutuel ARKEA
Monsieur Ronan LE MOAL



*Frédéric DIERREZ
Président du Directoire.*



MONEXT

Société par Actions Simplifiée au capital de 63.968.460 €uros
Siège social : Tour Ariane – 5 place de la Pyramide
92088 Paris La Défense Cedex
503 185 001 RCS Nanterre

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous devons, d'une part, vous rendre compte de la situation et de l'activité de votre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et d'autre part, soumettre à votre validation pour approbation par l'Associé Unique les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous vous précisons que les comptes de la société soumis à votre approbation ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes comptables que les années précédentes.

I - ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ ET DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE EN COURS

A. Activité de la société au cours de l'exercice écoulé

L'exercice social en cours a une durée de douze mois.

Monext a réalisé un chiffre d'affaires de 69,5M€, en diminution de 7,2M€ par rapport à l'exercice précédent (76,7M€ en 2016), notamment sous l'effet de la filialisation de l'activité de centre de contacts.

Nous attirons votre attention sur plusieurs faits marquants intervenus au cours de l'exercice écoulé.



a. Activité commerciale et opérationnelle

L'année 2017 est une très bonne année sur le plan commercial.

À ce titre, d'importants contrats ont été renouvelés (ex : Oney Espagne et Portugal) et le développement en Belgique a été consolidé par de nouvelles commandes (Fortuneo/Keytrade, Market Pay Tech).

Les offres innovantes se matérialisent avec un premier projet de Wallet Commerçant pour Système U

L'activité commerciale enregistre ainsi en global une prise de commandes de 27,6M€.

b. Positionnement stratégique

Comme les années précédentes, Monext axe sa stratégie sur l'Excellence Opérationnelle autant en termes de qualité des prestations servies que d'agilité à en construire de nouvelles.

Poursuivant sa stratégie de développement au service des clients de la grande distribution, Monext a accompagné en 2017 la montée en charge sur l'acquisition des paiements des magasins Système U en France.

Le fort positionnement de Monext sur les services à valeur ajoutée autour de la carte est encore renforcé par le démarrage des nouvelles offres des banques en ligne telles qu'Axa Banque en France et Orange Bank.

Parallèlement, Monext a recentré en 2017 son activité sur son cœur de métier de processing de paiements au travers de la filialisation de l'activité centre de contacts. La société bénéficiaire de cet apport, Nextalk, devient filiale à 100% de Crédit Mutuel Arkéa le 7 décembre 2017.

II – ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives 2018 :

- Une croissance du CA de l'ordre de 2 M€ finissant d'absorber sur l'exercice l'arrêt des prestations de certains de nos clients historiques tels que le LCL et les sous participants de la Société Générale qui ont finalisé leur migration sur l'exercice 2017,
- Une hausse des charges opérationnelles en lien avec un renforcement des équipes d'exploitation et de projets, notamment sur l'activité Payline elle-même en très nette croissance.

Ces deux éléments concourent à un EBITDA prévisionnel de 17,2M€.

Par ailleurs et afin d'accompagner le développement de ses clients à l'étranger et d'accroître encore la valeur ajoutée de ses offres, Monext engage une démarche d'agrément en tant qu' « Établissement de Paiement » auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ».

III – FILIALES ET PARTICIPATIONS

Monext détient depuis l'exercice clos le 31 décembre 2012, 15% de la société AFSOL.

L'exercice clos le 31 décembre 2016 faisait état d'un chiffre d'affaires de 773 207€ et d'un résultat d'un montant de 159 058€.

IV – PRISES DE PARTICIPATIONS ET DE CONTRÔLE

Conformément à l'article L 233-6 du Code de Commerce, le Président indique que du fait de la filialisation de l'activité centre de contacts, Monext a pris temporairement une participation majoritaire dans le capital de la société Nextalk.

L'ensemble des actions détenues par Monext ont été transférées au Crédit Mutuel Arkéa le 7 décembre 2017.

V – REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

L'Associé Unique de la société Monext est la société Crédit Mutuel Arkea, Société coopérative à forme anonyme dont le siège social est situé 1 rue Louis Lichou – Le Relecq Kerhuon – 29480 Le Relecq Kerhuon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Brest sous le numéro 775 577 018.

VI - ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

En 2017, la société Monext a continué de mener des activités de Recherche et de Développement, qualifiées de développement expérimental.

À ce titre, certains projets ont été conduits notamment sur le paiement mobile (émetteurs/commerçants, m-commerce), les convertisseurs de protocoles monétiques européens et l'Instant Payment.

VII - MENTION DES DÉPENSES ET CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Les charges non déductibles fiscalement (CGI, art. 223 quater et 39-4) qui ont été engagées au cours de l'exercice écoulé s'élèvent à 60 016 euros, l'impôt sur les sociétés correspondant est de 20 666 euros.

VIII – DÉLAI DE PAIEMENT FOURNISSEURS

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de Commerce, nous vous indiquons que le délai moyen de règlement des factures fournisseurs au 31 décembre 2017 est de quarante-cinq (45) jours fin de mois. Par ailleurs, aucune de ces factures n'est à régler au-delà de soixante (60) jours.

IX - PRÉSENTATION DES COMPTES ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

A. Présentation des comptes

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 font état d'un chiffre d'affaires de 69,5M€ en baisse de 7,2M€ par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2016 (76,7M€ au 31/12/2016).

Les charges d'exploitation atteignent 57,2M€, en baisse de 3,7M€ par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2016 (60,9M€ au 31/12/2016).

Le résultat d'exploitation ressort à 14,2M€ en baisse de 3,6M€ par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2016 (17,8M€ au 31/12/2016).

Quant au résultat courant avant impôts, il s'élève à 14,5M€, en baisse de 3M€ par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2016 (17,5M€ au 31/12/2016).

B. Proposition d'affectation du résultat

L'exercice clos le 31 décembre 2017 se traduit par un bénéfice de 8 492 128,92€, en baisse de 1,3M€ par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2016 (9 793 911,53€ au 31/12/2016), que nous proposons d'affecter de la manière suivante :

- 5%, soit 432 109,26€, au compte « réserve légale »,
- 95%, soit 8 060 019,66€ au compte « dividende ».

XI - DIVIDENDES

Concernant l'exercice clos au 31 décembre 2012, des dividendes ont été versés pour un montant total de 3 670 280,10€, soit à 0,57€ par action.

Concernant l'exercice clos au 31 décembre 2013, des dividendes ont été versés pour un montant total de 5 353 665,30€, soit à 0,83€ par action.

Concernant l'exercice clos au 31 décembre 2014, des dividendes ont été versés pour un montant total de 5 373 346€, soit 0,84€ par action.

Concernant l'exercice clos au 31 décembre 2015, des dividendes ont été versés pour un montant total de 6 783 702,30€, soit 1,06€ par action.

Concernant l'exercice clos au 31 décembre 2016, des dividendes ont été versés pour 8 827 640,58€, soit 1,38€ par action.

Concernant l'exercice clos au 31 décembre 2017, nous proposons, conformément à la proposition d'affectation du résultat ci-dessus de procéder à la distribution en 2018 de dividendes d'un montant de 8 060 019,66€, soit 1,26€ par action (6.396.841 actions).

XII - CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Dans les sociétés unipersonnelles, le Commissaire aux Comptes de la société n'a pas à établir de rapport sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce et, en conséquence, l'Associé Unique n'a pas à statuer sur ces conventions, lesquelles doivent toutefois être mentionnées sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

Nous vous demandons de prendre acte qu'aucune nouvelle convention telle que visée à l'article L.227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, ce dont le Commissaire aux Comptes a été informé.

Nous vous invitons enfin à adopter les décisions qui vous sont proposées.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir tout complément d'informations et vous remercions de votre confiance.



Frédéric DIVERREZ
Président du Directoire.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Frédéric Diverrez", with a large, stylized flourish below it.

**Le Président du Directoire
Frédéric DIVERREZ**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Frédéric Diverrez", with a large, stylized flourish below it.